

# SHSregards

Octobre – décembre 2009

Le magazine du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

26

DOSSIER

## Zoom sur le Sénégal

ENTRETIEN

Joseph Yaï:  
« L'UNESCO devrait être  
la locomotive de la pensée  
sur la gouvernance. »

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Vers un cadre  
unique universel ?

## Changement climatique : le défi d'un langage éthique

Le changement climatique constitue, pour l'humanité tout entière, un défi des plus urgents. Chacun en convient. Mais quelle est exactement la nature du défi ?

Il faut comprendre un ensemble très complexe de phénomènes afin de formuler des scénarios d'évolution cohérents et crédibles.

Cela suppose un effort scientifique concerté, orienté vers les besoins les plus urgents, sous l'égide du droit universel « de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent » (article 27.1 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme).

Il faut s'efforcer de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur la base d'efforts équitablement partagés qui n'entravent pas les perspectives légitimes de développement.

Il faut, enfin, prendre les mesures qui s'imposent afin d'atténuer l'impact du changement climatique, et pour permettre aux États et aux populations de s'adapter sans nuire à leurs intérêts vitaux.

Autant dire qu'à chaque niveau d'action – connaissance scientifique, réduction des émissions, adaptation – la question centrale est celle – éthique de part en part – de la « responsabilité ».

Selon les termes de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique : « Il incombe aux Parties de préserver le système climatique dans l'intérêt des générations présentes et futures, sur la base de l'équité et en fonction de leurs responsabilités communes mais différenciées et de leurs capacités respectives » (article 3.1).

Mais comment arbitrer entre intérêts des générations présentes et futures ? Qu'est-ce qui, en matière de réponse aux défis du changement climatique, serait « équitable » ? Quelles responsabilités seraient « communes » ? Lesquelles seraient « différenciées » ? Ceux qui ont la « capacité » d'agir doivent-ils le faire, indépendamment de leur contribution historique aux émissions de gaz à effet de serre ?

Ces questions éthiques n'ont pas vraiment été tranchées. Elles sont délicates en théorie. En pratique, elles tendent à bloquer, depuis 15 ans déjà, la mise en place d'un cadre concerté d'action internationale qui soit à la hauteur du défi planétaire.

Nous voilà donc face à un problème urgent dont nul ne peut nier qu'il soit éthique, mais auquel il manque un langage éthique dans lequel chacun, avec ses intérêts et ses valeurs, puisse se reconnaître. Comment sortir de l'impasse ?

Dans d'autres domaines - par exemple, la diversité culturelle ou la bioéthique -, la communauté internationale est parvenue à s'engager explicitement sur des principes généraux orientant les actions aux différents niveaux de compétence, en les dotant d'un langage commun qui exprime clairement des valeurs fondamentales partagées.

Face au changement climatique aussi, c'est vers le consensus qu'il importe d'aller. ¶

© D.R.



**Pierre Sané**

Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines

## Éthique des sciences

Les technologies énergétiques : un défi pour la recherche en Asie ..... 3  
Changement climatique : vers un cadre éthique universel ? ..... 4  
Création d'un réseau national de bioéthique au Bangladesh ..... 4  
1 question à Toivo Maimets ..... 5

## Droits humains

Partage des progrès scientifiques : l'exigence grandit ..... 6  
Contre les discriminations liées au VIH, l'UNESCO et l'ONUSIDA mobilisent l'Europe de l'Est ..... 7  
1<sup>res</sup> Assises du Réseau de femmes philosophes ..... 8  
1 question à Barbara Cassin ..... 8  
Une journée de la philosophie pour faire dialoguer les cultures ..... 9  
4<sup>e</sup> Conférence internationale du Caire et 1<sup>er</sup> Forum permanent de dialogue arabo-africain ..... 10  
Sécurité humaine à l'école ..... 11  
Novembre à l'« Horizon de la Grande Corne » ..... 11  
La Coalition internationale des villes contre le racisme amplifie son action ..... 12  
Des étudiants du monde entier plaident contre les discriminations ..... 13  
Lauren Child / UNESCO : une belle histoire de solidarité ..... 14

## Transformations sociales

L'UNESCO finalise deux stratégies en faveur de la jeunesse ..... 15  
Le 6<sup>e</sup> Forum des jeunes de l'UNESCO appelle les États à investir dans la jeunesse ..... 16  
Sélection des meilleures politiques pour les jeunes ..... 17  
Le sport pour gérer le traumatisme et reconstruire après un désastre ..... 18  
L'Amérique latine en forum pour répondre à la crise ..... 19

**Olabiya Babalola Joseph Yaï : « L'UNESCO devrait être la locomotive de la pensée sur la gouvernance. »** ..... 20-21

Quel pouvoir de la société civile dans les politiques urbaines ? ..... 22

## Dossier



© Cathy Bruno-Capvert

**Zoom sur le Sénégal** ..... 24-29  
Les sciences sociales et humaines au sein des commissions nationales pour l'UNESCO.

**La tribune des lecteurs** ..... 23

**Publications** ..... 30-31

**Agenda** ..... 32



Afin de protéger l'environnement, *shsregards* est imprimé sur du papier à 80% recyclé.

*shsregards* est un bulletin d'information trimestriel qui présente divers aspects de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le domaine des sciences sociales et humaines. Il est également imprimé en anglais et est disponible, sous forme électronique, en russe et, ponctuellement, en espagnol. Toutes les versions linguistiques sont téléchargeables sur le site web du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO ([www.unesco.org/shs](http://www.unesco.org/shs)) Les articles peuvent être reproduits à condition qu'ils soient accompagnés de la mention « reproduit de *shsregards* » en précisant la date, le numéro et, le cas échéant, le nom de l'auteur de l'article.

© UNESCO, 2009. ISSN 1819-9704. Tirage : 12 000 exemplaires.

**Directeur de publication :** Pierre Sané / **Rédactrice en chef :** Cathy Bruno-Capvert / **Rédacteur en chef adjoint :** Nfaly « Vieux » Savané / **Ont contribué à ce numéro :** Mimouna Abderrahmane ; Bérénice Alcalde ; Sarah Lea Ansel ; Kristina Balalovska ; Coraline Bardinat ; Diana Body Lawson ; Flavia Cruz Moreira ; Marie-Alix Forestier ; Gissele Burbano Fuertes ; Kornelia Guse ; Daniel Coulomb-Herrasti ; Maria Kyriotou ; Sondip Mukherjee ; Laura Pochebonne ; Chiara Sponzilli ; Konstantinos Tararas et Liselot Vanduysslager. / **Iconographie et site web :** Petra Van Vucht Tijssen. / **Édition anglaise :** Carmel Rochet, assistée de Meredith Railey. / **Édition russe :** Alla Ampar. / **Conception graphique et réalisation :** Atelier Takavor – Paris / **Impression :** OTT Imprimeurs, 2009. / **Diffusion et abonnement :** Diana Body Lawson, [shs@unesco.org](mailto:shs@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 37 81.

**Adresse sociale :** UNESCO-SHS/EO/CIP – 1 rue Miollis – 75015 Paris, France



© Dominic Sansoni / Banque mondiale

Dans les zones rurales du Sri Lanka, les populations adoptent l'énergie solaire, moins coûteuse que les autres ressources énergétiques.

## ÉTHIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

# Les technologies énergétiques : un défi pour la recherche en Asie

La protection de l'environnement et la sécurité humaine étaient au cœur d'une réunion d'experts en sciences sociales, organisée, le 25 août 2009, à Bangkok (Thaïlande), dans le cadre du projet « Éthique des technologies énergétiques en Asie et dans le Pacifique »

Une cinquantaine d'universitaires, représentants gouvernementaux, industriels et acteurs de la société civile, provenant de plus de vingt pays, se sont retrouvés à Bangkok (Thaïlande), le 25 août 2009, pour analyser plusieurs rapports sur l'éthique des technologies énergétiques, y compris en matière de sécurité environnementale et humaine.

Organisée par le bureau de l'UNESCO à Bangkok, cette rencontre, conduite dans le cadre du projet « Éthique des technologies énergétiques en Asie et dans le Pacifique (EETAP) », fut l'occasion de passer en revue pas moins de 8 projets de rapports préparés par des groupes de travail composés d'ingénieurs, de philosophes, de décideurs politiques et d'experts scientifiques.

### De nouveaux angles d'analyse

Invités à commenter ces projets, les participants ont considéré qu'ils étaient équilibrés et apportaient une bonne mise à jour des connaissances scientifiques, notamment les rapports portant sur l'universalisme et les valeurs envi-

ronnementales, les flux énergétiques, l'environnement et les implications éthiques de la production de viande, l'éthique de l'eau et la gestion des ressources en eau, ainsi que sur l'éthique de la culture de l'algue en tant que biocarburant.

Les importantes remarques des spécialistes en sciences sociales ont par ailleurs fourni de nouveaux angles d'analyse en regard des rencontres précédentes qui avaient surtout rassemblé des philosophes, des experts en éthique et en sciences naturelles, et des ingénieurs. C'est ainsi qu'il est apparu, au cours de cette consultation, que seules quelques académies en sciences ont mené des travaux sur les questions environnementales, ces dernières années.

Aussi, l'Association asiatique de conseil de recherche en sciences sociales a-t-elle profité de cette rencontre pour appeler ses membres à accorder une plus grande attention à ces questions dans leurs pays respectifs. Elle

les a également invités à rejoindre le programme régional de l'UNESCO-Bangkok sur l'éthique des technologies énergétiques en Asie-Pacifique.

Initié en 2007 par l'UNESCO, le projet EETAP s'inscrit en complémentarité des nombreuses réunions organisées par l'ONU et divers forums sur l'énergie et l'environnement, en cherchant à encourager des échanges scientifiques interculturels et multidisciplinaires sur l'éthique environnementale afin de dégager des recommandations utiles à la prise de décision politique à long terme.¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Darryl Macer, [d.macer@unesco-bkk.org](mailto:d.macer@unesco-bkk.org),  
tél. : + 66 2391 0577, ext. 147

## 34 ans

**C'est le nombre d'années restant avant l'épuisement des ressources pétrolières en Asie-Pacifique.**

(UNESCAP, 2009)

COMEST

# Changement climatique : vers un cadre éthique universel ?

Parmi les recommandations transmises au Directeur général de l'UNESCO, à l'issue de la 6<sup>e</sup> session de la Commission mondiale des connaissances scientifiques et technologiques (COMEST), qui s'est tenue, du 16 au 19 juin 2009, à Kuala Lumpur (Malaisie), figure l'élaboration, par l'Organisation, d'un cadre de principes éthiques en relation avec le changement climatique.

Selon les 18 experts indépendants de la COMEST, il est en effet urgent de déterminer des principes éthiques universels capables de guider les réponses qui seront apportées aux défis qui se posent.

Ces principes sont entre autres : le droit de prendre part aux avancées scientifiques et à leurs bienfaits ; le principe préventif ; le principe de responsabilités partagées mais différenciées ; le principe de viabilité ; le principe d'intégrité, comme il est appliqué dans les écosystèmes ; et le principe de conservation et de promotion des intérêts des générations futures.

En plus de la concordance et de la formulation de principes actuellement approuvés, tout ceci pourrait, selon la COMEST, munir la communauté internationale d'un outil puissant pour formuler des réponses complètes et ambitieuses aux défis du changement climatique, à tous les niveaux.

## Déjà des instruments normatifs

En attendant l'aboutissement des discussions, on peut déjà relever la possibilité de s'appuyer sur plusieurs instruments normatifs internationaux actuellement applicables, dont la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le protocole de Kyoto et la Convention sur la diversité biologique, ainsi que la Déclaration sur les responsabilités des générations actuelles envers les générations futures, adoptée par l'UNESCO en 1997. ¶

Les recommandations de la 6<sup>e</sup> Session de la COMEST sont disponibles sur <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001831/18314of.pdf>

## ÉDUCATION À L'ÉTHIQUE

# Création d'un réseau national de bioéthique au Bangladesh

L'éducation à la bioéthique devrait bientôt connaître des avancées significatives au Bangladesh du fait de la constitution de l'Association bangladaise de bioéthique (ABB), à l'issue d'un 2<sup>e</sup> atelier de travail sur ce thème, organisé par l'UNESCO, du 11 au 12 juillet 2009, à Dhaka.

Le Comité exécutif et le Comité consultatif de l'association, élus à cette occasion, ont en effet pour mandat de favoriser l'attribution de bourses d'études aux étudiants et de veiller à l'application des principes contenus dans la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'Homme, adoptée par l'UNESCO, en 2005.

À la séance d'ouverture de l'atelier organisé par l'Unité régionale des sciences humaines et sociales en Asie-Pacifique (RUSHSAP) du bureau de l'UNESCO à Bangkok, en étroite coopération avec le bureau de l'UNESCO à Dhaka et l'Académie bangladaise de sciences sociales, le président de la Commission bangladaise des bourses universitaires a exprimé l'urgence

de voir se mettre en place des cours d'éthique dans les différentes universités d'un pays qui fait face à d'importants défis dans sa lutte pour le développement.

## Bientôt un comité de bioéthique?

Saluant la naissance de cette association, Nurul Islam Nahid, ministre de l'Éducation du Bangladesh, a affirmé son soutien total à cette structure, tout en encourageant chacun à poursuivre le travail amorcé vers la création d'un comité national de bioéthique, du type de ceux déjà créés dans de nombreux pays, sous l'impulsion de l'UNESCO.

Regroupant 70 personnes de formations diverses, cet important atelier s'était appuyé sur les résultats des groupes de travail mis en place lors d'un 1<sup>er</sup> atelier sur l'éthique, organisé, les 17 et 18 mars 2009, à Dakha (Lire *SHSregards* n°25, page 6). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Darryl Macer, [rushsap@unesco.org](mailto:rushsap@unesco.org), tél. : +66 2391 0577, ext. 147

## Le Salvador crée sa commission nationale de bioéthique

Par décret ministériel, une commission nationale de bioéthique a été instituée au Salvador, en mai 2009, avec pour mandat de participer à l'élaboration du cadre législatif et politique, à promouvoir la protection et le respect de la vie, de l'environnement et de la dignité humaine. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Gisselle Burbano Fuertes [ag.burbano-fuertes@unesco.org](mailto:ag.burbano-fuertes@unesco.org) tél. : +33 1 45 68 44 33

## Débat au Japon sur les limites du médical

L'île de Kyushu (Japon) abritera, les 12 et 13 décembre 2009, la 3<sup>e</sup> table ronde sur la bioéthique organisée par l'Université de Kumamoto et le bureau de l'UNESCO à Bangkok. Les discussions porteront sur ce qui relève du médical ou non : un débat d'autant plus nécessaire aujourd'hui que ces frontières, qui varient d'une culture à l'autre, sont d'une grande importance pour l'élaboration de politiques éthiques visant à mettre en œuvre les normes internationales en matière d'éthique. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Darryl Macer [rushsap@unesco.org](mailto:rushsap@unesco.org) tél. : +66 2391 0577, ext. 147

## Bioéthique : la Commission européenne et l'UNESCO s'allient

En collaboration avec la Commission européenne, l'UNESCO organise une conférence pour renforcer les infrastructures de ses États membres en matière de bioéthique, qui se tiendra du 26 au 28 novembre 2009, à Mexico (Mexique). Cette rencontre réunira des experts et des membres de comités nationaux de bioéthique du monde entier, qu'ils soient nouvellement créés, en cours de formation ou déjà établis. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Gisselle Burbano Fuertes [ag.burbano-fuertes@unesco.org](mailto:ag.burbano-fuertes@unesco.org) tél. : +33 1 45 68 44 33

## Mexico : 16<sup>e</sup> session du Comité international de bioéthique (CIB)

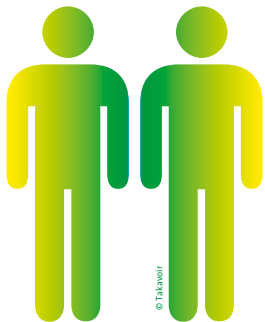
Initialement prévue en mai dernier dans la capitale mexicaine et reportée du fait de l'épidémie de grippe A (H1N1), la 16<sup>e</sup> session du Comité international de bioéthique (CIB) se tiendra, du 23 au 25 novembre 2009, à Mexico (Mexique).

Les 36 experts indépendants composant le CIB saisiront cette opportunité pour poursuivre le travail de réflexion entamé sur l'article 14 de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'Homme, portant notamment sur le principe de la responsabilité sociale et la santé. Quatre autres thèmes principaux sont au programme : le débat sur la bioéthique et la sensibilisation du public ; la mise en œuvre des Déclarations de l'UNESCO en matière de bioéthique dans les systèmes juridiques des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ; les expériences régionales en matière de bioéthique ; ainsi que les défis et perspectives pour la mise en place de comités nationaux de bioéthique dans la région.

Également à l'ordre du jour : les suites à donner au rapport sur le clonage humain et la gouvernance internationale que le CIB a soumis, le 9 juin 2009, au Directeur général de l'UNESCO.

La discussion qui a eu lieu lors de la 6<sup>e</sup> session du Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) a en effet révélé combien cette question est d'une grande actualité pour la communauté internationale, en particulier à la lumière des récents développements scientifiques dans ce domaine. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Sabina Colombo, [s.colombo@unesco.org](mailto:s.colombo@unesco.org),  
tél. : + 33 1 45 68 38 03



## 1 question...

« Comment le CIB compte-t-il contribuer aux initiatives de l'UNESCO visant à promouvoir le dialogue international sur le clonage humain et la gouvernance internationale ? »

Pour le Pr. Toivo Maimets, Vice-président du Comité international de bioéthique (CIB) et Directeur de l'Institut de biologie moléculaire et cellulaire de l'Université de Tartu (Estonie), une collaboration étroite entre le CIB et le Conseil intergouvernemental de bioéthique (CIGB) s'avère « une nécessité absolue » pour atteindre les résultats souhaités sur des sujets tels que la gouvernance internationale du clonage humain.



En tant que comité d'experts indépendants, il est fondamental pour le Comité international de bioéthique (CIB) d'être informé des opinions et des positions exprimées par les États membres de l'UNESCO à travers certains forums, tel que le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB), et d'interagir avec des experts politiques.

Le fait que les développements scientifiques, dans le domaine de la biologie médicale, soient de nos jours très rapides suppose, en effet, un dialogue approfondi sur les nombreuses questions éthiques qui se posent. Il est donc très important de constituer des groupes pluridisciplinaires représentatifs de la communauté internationale (scientifiques, éthiciens professionnels, patients, avocats, secteur privé, etc.), et de les impliquer dans des discussions fondées sur les dernières connaissances scientifiques disponibles.

Regroupant des experts de haut niveau issus de différents domaines, le CIB occupe une position unique dans le système des Nations Unies, ce qui lui permet d'initier et de stimuler des discussions,



© D.R.

## Pr. Toivo Maimets : « Les développements scientifiques rapides appellent un dialogue approfondi sur les questions éthiques. »



© Thierry Mamberti/CNRS

mais aussi de proposer des actions concrètes. Au cours de la 16<sup>e</sup> session ordinaire du CIB, qui aura lieu à Mexico, en novembre prochain, il examinera, ainsi, les moyens d'assurer le suivi de son rapport sur le clonage humain et la gouvernance internationale, grâce à une réflexion d'ensemble sur la question de la terminologie utilisée lors des débats, les implications éthiques des nouveaux développements scientifiques et d'éventuels autres mécanismes juridiques pour la gouvernance mondiale du clonage humain.

Dans cette perspective, une collaboration étroite entre le CIB et le CIGB s'avère une nécessité absolue pour atteindre les résultats souhaités. Fort de l'expérience accumulée au cours des années, j'ai pu constater un développement positif dans cette direction. Lors de la dernière session du CIGB, qui a eu lieu à Paris, en juillet 2009, le Président du CIB, M. Adolfo Martínez Palomo, et moi-même avons d'ailleurs eu l'occasion de discuter autour de notre rapport

sur le clonage humain et la gouvernance internationale, ainsi que sur d'autres documents en cours. Nous avons aussi reçu des remarques utiles, ainsi que de nombreuses bonnes suggestions pour nos futures actions. Ce sera donc un sujet important lors de la prochaine session du CIB. » ¶

Propos recueillis par Gisselle Burbano Fuertes



© Daniel Bachhuber / Flickr

Selon l'ONU, près de 40 % de la population mondiale n'avait pas accès aux systèmes d'assainissement de l'eau, en 2008.

## DROITS HUMAINS

# Partage des progrès scientifiques : l'exigence grandit

Deux réunions d'experts, qui se sont tenues en juillet 2009, ont souligné le besoin de mieux cerner le contenu normatif de deux droits humains « émergents » : le droit de bénéficier des progrès scientifiques et de leurs applications, et celui d'accéder à l'eau potable.

Une réunion d'experts, organisée par l'UNESCO et le Centre interuniversitaire européen pour les droits de l'Homme et la démocratisation, en collaboration avec le Centre de droit international d'Amsterdam (Hollande) et le Centre irlandais des droits humains, s'est tenue, les 16 et 17 juillet 2009, à Venise (Italie), et fut l'occasion de souligner la nécessité de clarifier le contenu normatif du droit de bénéficier des progrès scientifiques et de leurs applications.

En effet, alors que ce droit est proclamé dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et réaffirmé dans la Convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels, son contenu normatif reste flou et très peu d'attention lui est accordée dans les rapports que les États soumettent au Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies.

Pourtant, chacun semble désormais convenir que le partage des bienfaits des progrès scientifiques accomplis dans tous les domaines permettrait, non seulement d'améliorer la situation socio-économique des individus, mais également de mieux combattre les effets négatifs de la mondialisation.

Savoirs et technologies n'étant souvent accessibles qu'à quelques uns, il est indéniable que les disparités de développement entre pays, ou entre catégories de populations d'un même pays, se creusent aussi vite que les sciences et les technologies progressent.

S'appuyant sur les résultats de deux précédentes réunions, organisées à Amsterdam (Pays Bas), en 2007, et à Galway (Irlande), en 2008, la réunion de Venise visait donc à mieux cerner les obligations des États dans la mise en œuvre d'un droit essentiel à la réalisation de bien d'autres droits humains, tels que le droit à l'éducation, à l'information, ou encore à la santé.

Dix jours plus tôt, un autre droit essentiel au bien être des êtres humains, et également intrinsèquement lié à d'autres droits humains tels que le droit à la santé, à la nourriture ou le droit au logement, avait fait l'objet d'une autre réunion d'experts qui s'était tenue au siège de l'UNESCO, à Paris (France).

Début juillet 2009, le Secteur des sciences sociales et humaines et celui chargé des sciences naturelles ont, en effet, organisé, avec le Centre UNESCO du pays basque, une réunion sur « L'accès à l'eau et à l'assainissement, en tant que droits humains ». L'objectif principal de cette rencontre était de souligner que le droit d'accéder à l'eau potable et à l'assainissement sont, eux-aussi, partie intégrante des droits humains, afin d'aider à une mise en œuvre, qui attend toujours, elle aussi, sa codification. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Vladimir Volodine, [v.volodine@unesco.org](mailto:v.volodine@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 38 45

11%

**C'est le nombre de personnes ayant accès à internet dans le monde.**

(Vers les sociétés du savoir, UNESCO, 2005)

# Contre les discriminations liées au VIH, l'UNESCO et l'ONUSIDA mobilisent l'Europe de l'Est

Parce que la pandémie de Sida ne saurait être stoppée par les seules solutions médicales, car son développement se nourrit aussi des peurs et de l'ignorance, le bureau de l'UNESCO à Moscou s'est engagé, en 2009, dans un vaste projet contre les discriminations dont sont victimes les séropositifs et malades du Sida. Une campagne de sensibilisation qui devrait d'abord concerner les jeunes russes et moldaves.

S'inscrivant dans la continuité de son action contre les discriminations dont sont victimes les personnes vivant avec le virus du Sida, le bureau de l'UNESCO à Moscou vient de mettre en place, en partenariat avec l'ONUSIDA, un projet intitulé « Renforcer les réponses au VIH/Sida en ciblant les jeunes populations particulièrement à risques ».

Mis en œuvre dans la Fédération de Russie et en République de Moldova, ce projet est composé de deux volets : d'une part, des sessions de formation autour d'un ouvrage de sensibilisation sur le VIH/Sida en direction de la jeunesse, et, d'autre part, une campagne de sensibilisation visant les adolescents moldaves et leurs enseignants.

## Une épidémie en expansion

Alors que, selon l'OMS, les pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale sont désormais confrontés à une sinistre réalité, celle d'une épidémie en expansion, l'objectif de ce projet est de renforcer la lutte contre le VIH/Sida, en combattant les préjugés, les fausses informations et les peurs qui participent aussi au développement de l'épidémie.

Avec le soutien de la Fondation caritative Tolerance Institute et de la librairie d'État pour la littérature étrangère M. I. Rudomino All-Russia, un ouvrage de l'écrivain russe Konstantin Skripkin, commandé par l'UNESCO, a été traduit

vers l'anglais sous le titre *HIV and AIDS: What can we do?*, et publié dans la collection *Other, Others, Otherwise*, créée par l'auteur russe Lyudmila Ulitskaya pour promouvoir la tolérance auprès des enfants de 10 à 13 ans.

Constituant le premier volet du projet du bureau de Moscou, une série de séminaires de formation, destinés aux enseignants et employés de librairie pour enfants, devait être organisée, en octobre et novembre 2009, à Valentinovka (région de Moscou), afin de les sensibiliser aux thématiques abordées par l'ouvrage et, surtout, de les inciter à utiliser ce livre comme un véritable outil de prévention et de lutte contre les discriminations, contribuant à l'éducation aux droits humains.

## Répondre aux problèmes sociaux

Parallèlement, une campagne de sensibilisation devait être lancée conjointement par le bureau de l'UNESCO à Moscou, le Centre pour le dialogue interculturel et la Ligue de débat du lycée national de la République de Moldova. Constituant le second volet du projet, cette campagne vise à sensibiliser et à impliquer la société civile moldave, et en particulier les jeunes, dans la lutte contre les discriminations liés au VIH/Sida et dans l'élaboration de solutions aux problèmes sociaux les plus urgents engendrés par cette stigmatisation.

Des sessions de formation devaient ainsi être organisées, de septembre à décembre 2009, dans différentes villes de la République de Moldova, et notamment 3 séminaires régionaux, destinés aux enseignants, afin de les inciter à développer, dans le cadre de leurs cours, une pédagogie en faveur de la prévention et de la réduction des discriminations liées au VIH/Sida, en contribuant également à l'éducation aux droits humains. Quinze ateliers locaux devaient aussi être organisés avec des étudiants du secondaire, qui relayeront ensuite l'information sur ces questions à leurs camarades. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Alla Ampar, [a.ampar@unesco.ru](mailto:a.ampar@unesco.ru),  
tél.: +7 495 63 728 75



## Irina Bokova Directrice générale de l'UNESCO

Obtenu à la majorité des suffrages exprimées par les 58 membres du Conseil exécutif de l'UNESCO, la nomination de Irina Bokova au poste de Directrice générale de l'UNESCO, devait être soumise, le 15 octobre 2009, aux 193 États membres de la Conférence générale de l'Organisation.

À l'issue de cette désignation, Irina Bokova devait ainsi devenir la première femme, et la première représentante d'un pays d'Europe de l'Est, à occuper cette haute fonction.

Mariée et mère de 2 enfants, Irina Bokova, 57 ans, est diplomate de carrière. Ambassadeur de la Bulgarie en France et à Monaco, Déléguée permanente de son pays auprès de l'UNESCO, depuis 2005, elle y assurait la Vice-présidence du Groupe des pays francophones.

Femme politique, elle a été secrétaire d'État pour l'Intégration européenne (1995-97), ministre des Affaires étrangères (1996-97), avant d'être élue Députée (2001-2005), puis d'être candidate à la Vice-Présidence de son pays en 1996. L'année précédente, elle dirigeait la Délégation de la Bulgarie à la 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes de Beijing (Chine).

Site web personnel de Mme Bokova:  
(anglais, bulgare et français) :  
[www.irinabokova.com](http://www.irinabokova.com)

PHILOSOPHIE

# 1<sup>res</sup> Assises du Réseau de femmes philosophes

Lancé en 2007, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, le Réseau international de femmes philosophes parrainé par l'UNESCO réunira ses quelque 2000 membres, les 14 et 15 décembre 2009, au siège de l'Organisation, Paris (France).

Le 8 mars 2007, près de 25 femmes philosophes et de nombreux ambassadeurs auprès de l'UNESCO annonçaient la création d'un réseau international permettant à la diversité des femmes philosophes d'exprimer leurs points de vue sur une multitude de questions.

Deux ans plus tard, pas moins de 2000 femmes aux statuts très divers (étudiantes, profes-

res, chercheuses, etc.) ont déjà rejoint ce réseau. Originaires de toutes les régions du monde, et travaillant dans les domaines de la philosophie, du journalisme, de la littérature, de la politique, des arts, etc., ces dernières se retrouveront, en décembre 2009, au siège de l'UNESCO, à Paris (France), pour participer aux 1<sup>res</sup> Assises de leur Réseau.

Dans un premier temps, et à l'occasion d'un « Dialogue entre femmes philosophes », elles se pencheront sur le fonctionnement du Réseau, détermineront ses activités futures et envisageront les actions à mener pour renforcer la coopération entre ses membres. Dans un deuxième temps, un espace de problématisation leur permettra également d'échanger sur les notions philosophiques centrales ayant présidé à la création du Réseau, tant ce dernier suscite de curiosités et d'interrogations : Quelles sont les définitions et implications de l'expression « femme philosophe » ? Est-elle, ou doit-elle être pensée comme un concept philosophique ? Est-elle usitée par les philosophes eux-mêmes dans leur travail ? Quels sont les enjeux d'un tel réseau ?

Au total, il s'agira de répondre à une question

provocatrice : Qu'est-ce que les philosophes hommes pensent des femmes philosophes ? À l'invitation du Réseau, quelques philosophes hommes de renommée internationale formeront, pour cela, des binômes de discussion sur le sujet en question et procéderont à sa mise en perspective philosophique, historique, culturelle, sociale, politique, etc. Chaque présentation donnera lieu à une discussion avec les femmes philosophes, durant laquelle les préjugés les plus tenaces ne devraient pas manquer d'être interrogés et les questions « impensées » d'être pensées tout haut.

À travers une mise en scène délibérément ironique, la situation présente de nos sociétés et leur fonctionnement se trouveront inévitablement questionnés. Dans un monde où la pensée est très souvent immédiatement cantonnée, monopolisée, controversée ou sexuée, un retour sur notre mode de pensée et de réaction semble nécessaire. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Phinith Chanthalangsy, [p.chanthalangsy@unesco.org](mailto:p.chanthalangsy@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 43 47

## 1 question...

« Pourquoi un Réseau international de femmes philosophes, et pourquoi vous y impliquez-vous ? »



La philosophie n'a pas de sexe. C'est même d'idées, de concepts qu'il s'agit en philosophie, et donc d'universel étranger à toute particularité. Pourtant lorsque l'UNESCO m'a proposé de contribuer à rassembler en réseau non pas tous les philosophes, professionnels ou amateurs, mais les femmes philosophes, j'ai pensé que l'idée s'imposait, et qu'elle me parlait très efficacement de ce que je faisais, moi, en philosophie.

Il est évidemment fondamental - et sans doute est-ce à la fois dans les missions et dans les possibilités de l'UNESCO - de lutter, continent par continent, et pays par pays, contre toute forme de discrimination. En ce sens, le réseau des femmes philosophes a pour première qualité d'être international et de

mettre en visibilité et en relation des femmes isolées et parfois niées dans leurs compétences comme êtres de raison, amoureuses de la sagesse, du savoir et de la science, « philosophes » donc. C'est là un enjeu politique majeur.

Mais il y a, depuis l'environnement privilégié qui est le mien, un autre enjeu de fond. L'histoire de la philosophie depuis les Grecs est mâle, aux hommes la pensée et la grande poésie, aux femmes les sentiments et la « littérature ». C'est un fait, soit. Mais un fait à interroger, et cela fait partie des missions du réseau, déblayage de base... Car les genres, à la fois littéraires et disciplinaires, non seulement diffèrent visiblement d'une culture et d'un enseignement à l'autre (Théologie, en Allemagne, Comparative Literature, aux États-Unis, sans changer d'aire culturelle), mais sont beaucoup plus labiles qu'on a

voulu le croire. Cette conscience de la perméabilité des genres est l'une des caractéristiques de la manière dont les femmes (et les hommes : Derrida, par exemple) pratiquent « en femmes » la philosophie, et cela va de pair avec le refus d'un certain type de maîtrise. J'ai pour ma part ainsi constamment interrogé la philosophie à partir de ses autres, la rhétorique, la sophistique, la littérature, contre la violence politique du philosophe-roi platonicien, contre la violence langagière du refus aristotélien de la contradiction, de l'équivoque et de l'homonymie. C'est pourquoi je me suis intéressée non pas aux concepts de la philosophie, mais aux philosophies comme elles se disent, dans les différences langagières qui les tissent, dont le symptôme est la difficulté de les traduire d'une langue à l'autre. ¶

Propos recueillis par Phinith Chanthalangsy



## Méditerranée : « Les femmes s'engagent »

Sous le haut patronage du Président de la République Française et avec le soutien du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, un colloque intitulé « Union pour la Méditerranée : les femmes s'engagent » s'est tenu, le 9 juillet 2009, au siège de l'UNESCO Paris. Ouvert par Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'Organisation pour les sciences sociales et humaines, et Véronique Morali, Présidente de l'association Terrafemina, organisatrice de cette rencontre, il fut rythmé par une série de tables-rondes sur des thèmes aussi variés que « Les nouveaux modes d'expression du féminisme dans l'Union pour la Méditerranée », « Enjeux et perspectives pour l'éducation des jeunes », « Environnement et Méditerranée : les femmes à l'avant-garde ? », « L'Entreprenariat : la clé de l'émancipation ? », « Philosophie et cités méditerranéennes : emprunts & empreintes » et « Une image vaut mille mots ».

Créée en mai 2008, Terrafemina est une association loi 1901 dont la mission est d'organiser et d'accompagner des manifestations consacrées aux femmes de la Méditerranée, à l'échange d'expérience et à leurs enjeux communs. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
La Section Sécurité humaine, démocratie  
et philosophie de l'UNESCO,  
Philosophy&human-sciences@unesco.org,  
tél. : +33 1 45 68 45 52

## Philosophie, poétique, esthétique et musique

Un colloque international sur « Renaissance de la Tragédie. Poétique, philosophie, esthétique, musique », a réuni, pour la première fois, du 17 au 19 septembre 2009, à Paris (France), des philosophes, hellénistes, latinistes, néo-latinistes, philologues, historiens des arts, etc. Organisé par l'Université de la Sorbonne, l'Università degli Studi Federico II de Naples (Italie) et le CNRS, avec le soutien du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, cette rencontre a ainsi permis de rendre compte d'un sujet peu étudié de manière interdisciplinaire et trans-historique. ¶

Voir le programme détaillé sur  
[www.unesco.org/shs/fr/philosophy](http://www.unesco.org/shs/fr/philosophy)

## CÉLÉBRATION

# Une journée de la philosophie pour faire dialoguer les cultures

La Fédération de Russie sera, du 16 au 19 novembre 2009, l'hôte du volet international de la Journée mondiale de la Philosophie. De nombreuses manifestations se tiendront également au siège de l'UNESCO, à Paris, et dans la plupart des pays membres de l'Organisation.

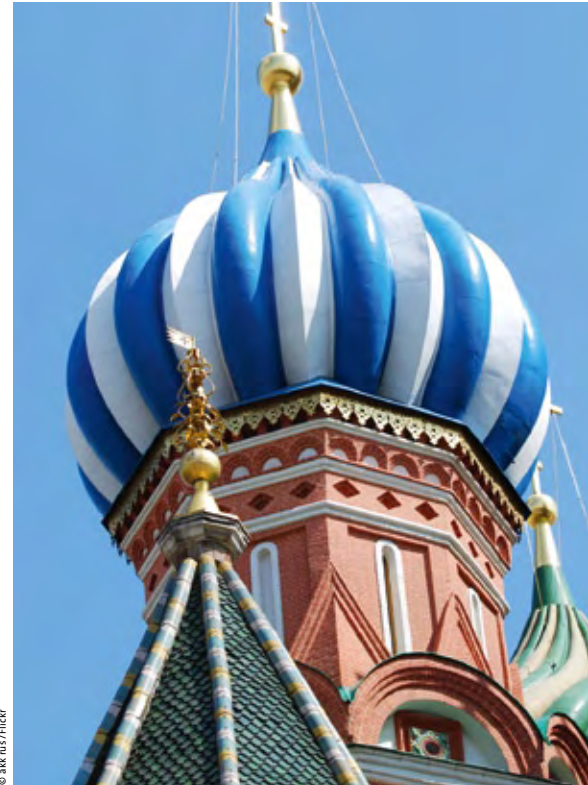
En prélude à 2010, proclamée « Année internationale du rapprochement des cultures » par l'Assemblée générale des Nations Unies, la Fédération de Russie abritera, du 16 au 19 novembre 2009, le volet international de la Journée mondiale de la philosophie, dont le thème sera « La philosophie et le dialogue des cultures ». Venus de toutes les régions du monde, différents philosophes animeront les tables-rondes qui rythmeront cette célébration, et se pencheront, notamment, sur la manière dont la philosophie peut être un pont entre les différentes cultures, civilisations et traditions de pensée.

Loin d'être en reste, le siège de l'UNESCO, à Paris (France), célébrera également cette Journée mondiale à travers plusieurs manifestations.

On y procédera, le 10 novembre, en salle IV, à la présentation de l'ouvrage *Les philosophies d'ailleurs*, publié sous la direction de Roger Pol Droit. Cette vaste anthologie philosophique multilingue, à l'usage des débutants, donnera, ainsi, l'occasion de débattre de l'importance capitale des textes philosophiques essentiels des grandes civilisations indienne, chinoise, tibétaine, juive, arabe, persane ou encore égyptienne.

Le 12 novembre, un colloque, organisé avec le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH) et le réseau Transculturala, se tiendra, dans cette même salle, sur le thème « Qu'est-ce qui est en crise ? ». Pour répondre à cette interrogation, des philosophes de renom et de sensibilités diverses, dialogueront dans l'espoir d'ouvrir des pistes de réflexion salutaires.

Entièrement consacrée à Pierre Clastres, anthropologue et ethnologue français, qui aura consacré une grande partie de sa vie à étudier les conceptions du pouvoir et de l'État dans les sociétés dites « primitives », une série de conférences se succéderont, les 18, 19 et 20 novembre, en salle II, dans le cadre d'un colloque organisé avec l'Université Paris VII sur le thème « La révolution copernicienne et la question de l'État ».



© ask us/flickr

Organisé avec la Chaire de philosophie des sciences biologiques et médicales du Collège de France, un autre colloque, portant sur l'œuvre et la pensée de John Stuart Mill, sera l'occasion de célébrer, le 19 novembre, en salle IV, le 150<sup>e</sup> anniversaire du livre *De la liberté*.

Enfin, les 18 et 19 novembre, se tiendra, toujours au siège de l'UNESCO, la 9<sup>e</sup> réunion sur les nouvelles pratiques philosophiques, et notamment sur l'apprentissage du philosopher aux enfants, co-organisé par l'association Philolab, l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Créteil (France) et la revue *Sciences Humaines*.

Ailleurs dans le monde, comme chaque année, les États membres de l'UNESCO célébreront, eux aussi, la Journée mondiale de la philosophie au travers de nombreuses activités organisées par les commissions nationales pour l'UNESCO, les bureaux de l'Organisation sur le terrain, les universités, associations et divers instituts ou centres de recherche. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
La Section Sécurité humaine, démocratie et philosophie de l'UNESCO  
Philosophy&human-sciences@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 45 52

DÉMOCRATIE ET DROITS HUMAINS

# 4<sup>e</sup> Conférence internationale du Caire et 1<sup>er</sup> Forum permanent de dialogue arabo-africain

Le 1<sup>er</sup> Forum permanent de dialogue arabo-africain sur la démocratie et les droits humains, sera tout entier consacré aux migrations dans les régions africaine et arabe, et se tiendra, du 7 au 9 décembre 2009, au siège de la Ligue des États arabes, dans le cadre de la 4<sup>e</sup> conférence internationale du Caire (Égypte).

Organisée par l'UNESCO et le Conseil égyptien des droits de l'Homme, présidé par Boutros Boutros-Ghali, le 1<sup>er</sup> Forum permanent de dialogue arabo-africain sur la démocratie et les droits humains se tiendra, du 7 au 9 décembre 2009, au Caire (Égypte), et aura pour thème les migrations dans le monde arabo-africain. L'objectif : fournir aux gouvernements d'Afrique et des États arabes des informations susceptibles de les aider à élaborer et à mettre en place des politiques plus conformes à la réalité des flux migratoires qui se développent dans ces deux régions.

Pour ce faire, des experts africains et arabes sur les migrations, animeront deux ateliers : l'un intitulé « Politiques nationales sur les

migrations - Apporter de la cohérence aux politiques d'immigration et d'émigration en respectant le droit des migrants », l'autre « Migration inter-régionale et accords régionaux sur les mouvements humains ».

De nombreuses questions, toutes particulièrement pertinentes pour l'Afrique et les États arabes, seront abordées, telles que les migrations de transit, l'intégration et la protection des migrants ; le cadre international légal et normatif des droits des migrants ; leurs droits politiques et ceux du travail ; la ratification et la mise en œuvre de la Convention internationale sur les droits des travailleurs migrants et leurs familles ; l'autorisation de résider, de s'installer, de travailler ou d'acheter des biens immobiliers ; ou encore l'état des politiques régionales pour la gestion des migrations internationales.

Il sera aussi question de la coopération pour lutter contre les migrations irrégulières, de maximiser les opportunités pour les migrants réguliers, de la transition migratoire ratée, des migrations de retour, de la migration circulaire et du refoulement des migrants. Les participants discuteront également de l'état de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, avant de conclure ce 1<sup>er</sup> Forum par l'adoption d'une Déclaration et de recommandations.

Placé sous le patronage de Suzanne Mubarak, Première Dame d'Égypte, qui participera à la cérémonie d'ouverture aux côtés du Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, Pierre Sané, cette réunion comptera avec la présence de représentants de haut niveau d'organisations internationales et régionales (Organisation internationale de la Francophonie, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, l'Union africaine, le Parlement panafricain, le Parlement arabe de transition, l'Union inter-parlementaire Arabe, l'Union parlementaire africaine, la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples, l'Organisation arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences, l'Organisation islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture, etc).

Des représentants des institutions nationales des droits humains, d'ONG, ainsi que des parlementaires et des experts venus d'Afrique et de la région arabe contribueront aussi aux discussions durant tout le Forum. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Moufida Goucha, [m.goucha@unesco.org](mailto:m.goucha@unesco.org),  
tél. : + 33 1 45 68 45 52



**« Les migrants africains se rendent principalement vers d'autres pays africains, l'Afrique australe, le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest. »**  
(Site web de l'OIM)

## ASIE-PACIFIQUE

# Sécurité humaine à l'école

En perspective de la publication, en 2010, d'un manuel scolaire sur la paix et la sécurité humaine, à l'occasion de la fin de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, divers ateliers de formation ont été développés par le bureau de l'UNESCO à Bangkok.

Un « Dialogue » régional et un atelier sur la paix et la sécurité humaine en Asie et dans le Pacifique se tiendront en Chine, les 10 et 11 décembre 2009, sous la direction du Collège des Arts et des Sciences, de l'Université de Yunnan, et du gouvernement de la République populaire de Chine.

La Nouvelle Zélande abritera de son côté, également en décembre, un atelier sous-régional portant sur le même thème.

Auparavant, une session de formation destinée aux enseignants, étudiants et décideurs politiques s'était tenue au Bangladesh, les 2 et

3 juillet 2009, et avait vu la présidente de l'Université de Dakha et le Département pour la paix et les études de conflits accepter d'intégrer, à titre expérimental, des cours sur la paix et la sécurité humaine, dans leurs programmes.

Aux Îles Salomon, un atelier de formation et de dialogue sur la paix et la sécurité humaine, organisé les 21 et 22 juin 2009, s'était, quant à lui, traduit par la volonté des décideurs politiques d'inclure dans les programmes de formation, en cours de révision, des questions liées à la paix et au développement.

Les résultats d'autres formations sur le même thème, organisées, en 2008 et 2009, en Malaisie, en Ouzbékistan et en Thaïlande, viendront également alimenter l'ouvrage à venir. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Sarinya Sophia, [s.sophia@unesco.org](mailto:s.sophia@unesco.org),  
tél. : +662 391 0550 ext 144

Site web du bureau de Bangkok :  
[www.unesco.org/rushsap/](http://www.unesco.org/rushsap/)

## AFRIQUE

# Novembre à l'« Horizon de la Grande Corne »

Plusieurs rendez-vous importants pour le devenir de la Grande Corne de l'Afrique marquent cette fin 2009.

Ainsi, le 7 novembre, une réunion se tiendra, à Djibouti, entre les principaux animateurs de Forum « Horizon de la Grande Corne » et des acteurs du secteur privé, afin d'explorer les possibilités d'instaurer une collaboration fructueuse entre eux.

Les 8 et 9 novembre, sous l'égide de ce Forum, un atelier ayant pour thème « Identité, Citoyenneté et Intégration régionale dans la Grande Corne de l'Afrique » sera organisé, dans cette même ville. Autour de différentes communications, dont celle du Professeur Kidane Mengistead, de l'Université d'État de Pennsylvanie (États-Unis) – auteur d'un document de référence sur ce sujet –, des experts, universitaires et chercheurs en provenance des pays de la région tenteront d'analyser, de manière critique, les conceptions dominantes

sur ces questions, d'explorer de nouvelles approches et définitions de ces concepts, et de définir une vision identitaire citoyenne qui pourraient créer les conditions d'une véritable coopération entre les pays de la Corne de l'Afrique.

Enfin, le 10 novembre, la 2<sup>e</sup> assemblée générale du Forum sera l'occasion d'examiner et de valider ses rapports d'activités et financiers, ainsi que les futures activités programmées par son Comité exécutif. Afin de mieux promouvoir ses résultats, une attention particulière devrait notamment être portée sur la communication.

Créé en novembre 2007, à Djibouti, sous le parrainage de l'UNESCO, le Forum est l'expression des souhaits et préoccupations exprimés par de nombreux intellectuels des pays de la Corne de l'Afrique (Éthiopie, Érythrée, Djibouti, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Claudia Maresia, [c.maresia@unesco.org](mailto:c.maresia@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 45 53



## Colloque « Révolution haïtienne et universalité des droits de l'Homme »

Du 21 au 23 août 2009, un colloque international sur la Révolution haïtienne et l'universalité des droits de l'Homme s'est tenu, à Port-au-Prince (Haïti), sous le haut patronage du Président de la République et de la Première ministre d'Haïti, en collaboration entre l'UNESCO, la Commission haïtienne de coopération avec l'UNESCO, la Société haïtienne d'histoire et de géographie et le bureau UNESCO de Port-au-Prince.

Deux-cent-cinq ans après l'indépendance de l'île, l'objectif était de rendre possible un « dire » sur la Révolution haïtienne, à l'instar des interrogations qui ont rythmé les débats : Comment les intellectuels haïtiens, les chercheurs, ont-ils dit, et disent-ils cette Révolution ? Comment Haïti a-t-il envisagé et conçu-t-il son appropriation du geste révolutionnaire conduit par les esclaves de la colonie de Saint-Domingue ? Quelles propositions concrètes pour favoriser un meilleur respect des droits humains à Haïti et ailleurs ? Comment transformer cette richesse historique en politiques publiques efficaces ?

À l'occasion de ce colloque, le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines a appelé les décideurs haïtiens à proposer le classement de Haïti au patrimoine mondial de l'humanité, les invitant également à considérer une adhésion pleine et entière d'Haïti à l'Union africaine.

Lors de la cérémonie de clôture, le Président du Conseil exécutif de l'UNESCO a, pour sa part, rendu hommage à plusieurs personnalités haïtiennes, et un film présentant les réalisations du projet « Route de l'esclave » a été diffusé, marquant la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition.

Les Actes du colloque seront publiés en anglais, espagnol, français, et créole haïtien. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Arnaud Drouet, [a.drouet@unesco.org](mailto:a.drouet@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 38 24

DROITS HUMAINS

# La Coalition internationale des villes contre le racisme amplifie son action

Un an après sa création, la Coalition internationale des villes contre le racisme (ICCAR) se réunissait, pour la première fois, les 5 et 6 octobre 2009, à Nuremberg (Allemagne), avec pour objectif de concrétiser son ambition d'être un outil efficace dans le combat mondial contre les discriminations. Des lignes directrices et un programme d'action devaient être adoptés.

Les représentants des municipalités « chefs de file » des 6 Coalitions régionales des villes contre le racisme créées à travers le monde, depuis 2004, devaient se retrouver, les 5 et 6 octobre 2009, à Nuremberg (Allemagne), pour participer à la première réunion de la Coalition internationale des villes contre le racisme (ICCAR).

Un an après l'annonce de la constitution de cette dernière, lors d'une table-ronde organisée dans le cadre du 3<sup>e</sup> Forum mondial des droits

humains de Nantes (France), cette première rencontre allait leur offrir l'occasion d'adopter des lignes directrices pour développer et amplifier leur coopération, afin de donner toute sa force à ce nouveau réseau mondial.

Organisée par l'UNESCO et la municipalité de Nuremberg, ville coordinatrice de la Coalition européenne, cette réunion devait également leur permettre de définir un programme d'action s'appuyant sur les résultats de la table-ronde de Nantes, durant laquelle les représentants de ces 6 Coalitions régionales avaient déjà longuement débattu des défis auxquels les villes font face dans la lutte contre le racisme et les discriminations, des actions concrètes menées par les municipalités dans le cadre des « Plans d'action en 10 points » adoptés au niveau régional, ainsi que des obstacles rencontrés au cours de ce processus.

Lors de cet échange, il était apparu que des convergences existaient entre certaines régions. Ainsi, l'exclusion et les inégalités résultant des disparités socio-économiques sont un défi majeur pour les coalitions des villes arabes, africaines et latino-américaines, tandis que les discriminations et l'exclusion des communautés autochtones dans les zones urbaines pour-

raient devenir un point d'échange important entre les Coalitions des municipalités canadiennes, latino-américaines et d'Asie-Pacifique.

Dans le contexte de l'Union pour la Méditerranée, le renforcement de la coopération entre les réseaux européen et arabe était également apparu extrêmement pertinent, notamment en terme de promotion du dialogue entre les cultures et de combat contre les stéréotypes. Des questions, comme la participation des femmes au processus de décision locale, la création de partenariats locaux plus stables, ou encore la meilleure manière de promouvoir des villes inclusives dans le contexte de la crise économique semblaient, pour leur part, être des défis communs à toutes les régions.

De fait, la coopération avec d'autres acteurs internationaux et la création de partenariats forts devait constituer un aspect crucial du futur programme d'action de l'ICCAR. Avec les représentants du Bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) et de l'organisation des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), invités à participer à la rencontre de Nuremberg, les représentants des coalitions régionales entendaient ainsi réfléchir à la mise en oeuvre d'actions communes et aux ressources et compétences susceptibles d'être partagées, afin de créer des synergies précieuses et renforcer l'impact de leurs efforts respectifs en matière de lutte contre toutes les formes de discrimination.

Quelques mois à peine après que la communauté internationale a encouragé l'UNESCO à poursuivre ses efforts dans le développement du réseau international des villes contre le racisme, lors de la conférence « Durban 2 », l'ICCAR devait ainsi franchir une nouvelle étape en concrétisant l'ambition de ses fondateurs : celle de constituer, à l'échelle internationale, un outil efficace de la lutte contre le racisme et les discriminations, car prenant en compte les spécificités et les priorités de chaque région du monde et s'appuyant sur l'expérience des villes, au plus près du terrain. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Sergueï Lazarev, [s.lazarev@unesco.org](mailto:s.lazarev@unesco.org)  
tél. : + 33 1 45 68 38 29

Site web : [www.unesco.org/shs/villescontreracisme](http://www.unesco.org/shs/villescontreracisme)



## Coalition européenne : conférence à Toulouse

La 3<sup>e</sup> Conférence générale de la Coalition européenne des villes contre le racisme (ECCAR), se tiendra, les 19 et 20 novembre 2009, à Toulouse (France), sur le thème des nouveaux défis et des nouveaux partenariats pour les villes engagées dans ce réseau régional, créé à l'initiative de l'UNESCO. Les débats porteront principalement sur l'amélioration de la participation et l'information des citoyens, ainsi que sur le combat contre les discriminations en matière d'emploi et de logement. L'objectif sera d'établir un partenariat fort avec les victimes de discrimination, de répondre aux défis tels que la montée du racisme en période de crise économique, et d'être un espace de discussion pour la mise en œuvre du « Plan d'action en 10 points » de l'ECCAR. Des recommandations seront formulées aux décideurs municipaux et un nouveau Comité directeur, ainsi qu'une nouvelle présidence, seront élus pour les deux ans à venir. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Kornelia Guse, [k.guse@unesco.org](mailto:k.guse@unesco.org), tél. : + 33 1 45 68 44 62

## Antiracisme : les clubs de football s'engagent

Forte de plus de 130 clubs, l'Association européenne des clubs de football (ECA) a signé, le 8 juillet 2009, au siège du FC Barcelone (Espagne), en présence de l'ancien défenseur international Lilian Thuram, une déclaration invitant ses membres à intégrer des clauses antiracistes dans les contrats des joueurs de football.

À l'invitation de Joan Laporta, actuel Président du Barça, et Vice-président de l'ECA, cette dernière entend ainsi obliger les clubs et les joueurs à s'abstenir de tout comportement raciste, considérant qu'ils font figures de modèle auprès de leurs supporters. L'idée d'inclure une telle clause dans les contrats des joueurs faisait des recommandations présentées au Parlement européen par des jeunes engagés dans le projet « Voix des jeunes contre le racisme », mis en place par l'UNESCO, le club catalan et la Coalition européenne des villes contre le racisme (voir *SHSregards* n°23). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Kornelia Guse, [k.guse@unesco.org](mailto:k.guse@unesco.org), tél. : + 33 1 45 68 44 62



## CONCOURS

# Des étudiants du monde entier plaident contre les discriminations

Placée sous le thème de « La discrimination », l'édition 2009 de la Journée mondiale des droits de l'Homme sera marquée par la tenue, à Pretoria (Afrique du Sud), du 1<sup>er</sup> Concours mondial de procès simulé des droits de l'Homme.

À l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'Homme, qui marquera en 2009 le 61<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, l'Université de Pretoria (Afrique du Sud) organise, pendant la semaine précédant cette célébration, le 1<sup>er</sup> Concours mondial de procès simulé des droits de l'Homme, avec le soutien du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme.

Cette compétition s'articulera sur le thème choisi par les Nations Unies pour ces célébrations, celui de « La discrimination ».

Les étudiants de toutes les institutions d'enseignement supérieur du monde sont invités à concourir, en anglais ou en français, les deux langues de travail officielles des Nations Unies, qui seront également utilisées pour cet événement.

Pour pouvoir participer, chaque faculté devait composer des équipes de deux étudiants - de préférence une femme et un homme - et soumettre des mémoires, sur la base d'un cas fictif, au plus tard le 30 octobre 2009.

Sur la base d'une évaluation réalisée par un panel d'experts, deux équipes, venant de chacune des cinq régions délimitées par les Nations Unies, seront invitées à participer aux phases finales qui auront lieu à Pretoria, au tout début du mois de décembre. La

finale, quant à elle, se tiendra la veille de la Journée mondiale des droits de l'Homme et comptera, parmi les membres du jury, la Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Navi Pillay, ainsi que plusieurs éminents juges de Cours et de tribunaux internationaux à travers le monde.

Une assistance financière limitée pour la participation aux phases finales sera disponible, les équipes étant invitées à prendre leurs dispositions pour se rendre en Afrique du Sud.

### Un partenaire privilégié de l'UNESCO

À l'initiative de ce 1<sup>er</sup> Concours mondial de procès simulé des droits de l'Homme, la Faculté de droit de l'Université de Pretoria est un partenaire privilégié de l'UNESCO avec laquelle elle développe, depuis plusieurs années, une coopération fructueuse. En effet, non seulement cette université accueille une Chaire UNESCO en éducation juridique en Afrique, mais elle héberge aussi un Centre des droits de l'Homme, qui fut lauréat du Prix UNESCO 2006 de l'éducation aux droits de l'Homme.

Récompensé pour sa contribution exceptionnelle à la cause des droits humains en Afrique du Sud et pour son apport à la culture des droits de l'Homme par le biais de l'éducation et de la formation de professionnels sur le continent africain et ailleurs, ce centre - né durant l'Apartheid - avait auparavant contribué à l'adaptation d'un « Bill of Rights » pour le pays et participé au processus d'élaboration de la Constitution sud-africaine. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Cheryl-Lee Botterill, [cheryl.botterill@gmail.com](mailto:cheryl.botterill@gmail.com), tél. : + 012 420 2412/3759

Le règlement et le formulaire d'inscription au concours sont disponibles à l'adresse suivante : [www.up.ac.za/law](http://www.up.ac.za/law)

ÉDUCATION DES ENFANTS EN DÉTRESSE

# Lauren Child / UNESCO : une belle histoire de solidarité



Grâce au partenariat entre l'UNESCO, Lauren Child et l'éditeur Hachette Childrens Books, des actions concrètes ont pu être menées au Royaume-Uni et au Mexique, en faveur des enfants en détresse.

Officiellement lancé en juin 2008, à Londres, le partenariat entre l'UNESCO et Lauren Child, auteure et illustratrice britannique pour la jeunesse, se poursuit dans le cadre du volet « Ma vie est une histoire », avec notamment une exposition des meilleures histoires et illustrations de vies d'enfants défavorisés, prévue, à la fin de l'année 2009, au Royaume-Uni.

Dans cette perspective, des enfants britanniques ont contribué avec enthousiasme à la réalisation de ce projet, participant aux ateliers organisés à cet effet dans plusieurs écoles, musées et librairies. En dépit de leurs aires culturelles et géographiques différentes, comme la majorité des enfants du monde, ils se sont sentis profondément concernés par les exposés qui leur ont été faits sur les conditions difficiles que subissent les enfants de leur âge sans domicile, victimes de la violence, de la maladie, ou de l'extrême pauvreté. Cela leur a permis de comprendre

que, au-delà des différences, une plus grande connexion entre eux et des objectifs communs en matière d'éducation universelle et d'égalité peuvent créer un monde plus juste.

Également motivée par ce projet, l'école primaire Ravenscourt Park de Londres s'est particulièrement illustrée en achetant de nombreux exemplaires de l'ouvrage *That Pesky Rat*, dont les droits d'auteur sont reversés, durant 3 ans, au profit du programme de l'UNESCO pour l'éducation des enfants en détresse, conformément aux termes du partenariat qui lie l'Organisation, Lauren Child et son éditeur.

Les fonds ainsi récoltés au Royaume-Uni ont servi à financer différents projets destinés aux enfants défavorisés, tels celui développé par la fondation mexicaine Renacimiento qui accueille les enfants des rues à Mexico, les suit individuellement, leur donne une éducation de base, leur apprend à faire la cuisine, ou encore à utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

En collaboration avec le bureau de l'UNESCO de Mexico, ces fonds ont pu être utilisés en trois étapes. Dans un premier temps, ils ont permis de fournir draps, oreillers, couvertures et pyjamas aux pensionnaires du centre. De nouveaux lits, matelas et placards ont pu, ensuite, être fournis à chaque enfant. Dans un troisième temps, il a été procédé à l'installation électrique des dortoirs pour les garçons, des chambres individuelles pour les filles, et à la réfection des salles de bain et espaces communs. Les dortoirs ont été repeints, les portes et les fenêtres remplacées.

Les murs fissurés, les fenêtres cassées, les plafonds qui s'effondrent, les risques d'incendies et le manque d'hygiène appartiennent désormais au passé et font de Renacimiento une référence en matière de lutte contre l'abandon et la pauvreté chez les enfants.

Motivés et bénéficiant du soutien d'un auteur de renom et de la générosité d'un éditeur, les élèves britanniques ont pu ainsi aider l'UNESCO à changer de nombreuses vies, comme celle de Fernando qui, au nom des bénéficiaires de Renacimiento, confie : « Merci beaucoup à tous ! Maintenant nous pouvons tous dormir correctement. » ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Sergueï Lazarev, [s.lazarev@unesco.org](mailto:s.lazarev@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 38 29

## « Criança Esperança » succès de la campagne TV Globo / UNESCO

À l'origine du programme « Criança Esperança », conduit en partenariat avec le bureau de l'UNESCO à Brasilia pour venir en aide aux enfants et aux adolescents du Brésil, le réseau Globo a organisé, les 22 et 23 août 2009, sa grande campagne annuelle de sensibilisation et de collecte de fonds.

Relayée à travers les médias brésiliens, un grand « show » cathodique a ainsi rassemblé, durant 9 heures, sur TV Globo, de nombreux artistes, athlètes, et célébrités diverses, venus encourager la population à faire des dons.

Avec plus de 75 millions de dollars des États-Unis collectés depuis la création de ce programme, en 1986, l'opération « Criança Esperança » a déjà financé plus de 5 000 projets sociaux et touché plus de 4 millions d'enfants et d'adolescents. Parmi les bénéficiaires, on compte notamment les quatre centres « Criança Esperança », ouverts en permanence dans les quartiers populaires de Rio de Janeiro, Belo Horizonte, São Paulo et Olinda.

Cette campagne, dont le thème portait cette année sur la diversité culturelle, a permis de soutenir, en 2009, pas moins de 73 nouveaux projets sociaux bénéficiant directement à 114 000 jeunes.

Ces projets, sélectionnés grâce à l'expertise du bureau de l'UNESCO à Brasilia – qui assure aussi la gestion de l'argent collecté – ont tous pour ambition de favoriser l'inclusion sociale, l'accès à l'éducation et à la culture, ainsi que la lutte contre la pauvreté.

Grâce à la générosité des Brésiliens, ils contribuent également à l'autonomisation de groupes de jeunes comptant parmi les plus vulnérables, tels les descendants d'Africains et les jeunes filles. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Marlova Noleto Jovchelovitch  
[marlova.noleto@unesco.org.br](mailto:marlova.noleto@unesco.org.br)  
tél. : +55 61 210 635 18

Site web (en portugais) :  
<http://criancaesperanca.globo.com/>





Du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2009, 143 jeunes de 96 pays ont participé au 6<sup>e</sup> Forum des jeunes de l'UNESCO.

© Michel Ravessard / UNESCO

### DÉVELOPPEMENT

# L'UNESCO finalise deux stratégies en faveur de la jeunesse

Fruits d'une vaste consultation menée auprès des États membres de l'UNESCO et de différents partenaires, une stratégie mondiale et une stratégie africaine en faveur du développement de la jeunesse devraient être finalisées, d'ici la fin de l'année 2009, afin de servir de « feuille de route » à l'action de l'UNESCO dans ce domaine, jusqu'en 2013.

Le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO a lancé, à la fin du mois de juillet 2009, une série de consultations participatives devant aboutir à la formulation, d'ici la fin 2009, d'une stratégie mondiale et d'une stratégie spécifique à l'Afrique susceptibles de préparer les jeunes à faire face aux défis actuels et à venir. Chargée d'éclairer l'action de l'Organisation dans ce domaine jusqu'en 2013, ces deux stratégies visent notamment à encourager l'émergence d'un environnement politique favorable au développement et à l'engagement civique des 15-24 ans. Ainsi, elles devraient toutes deux contenir des lignes d'action favorisant, notamment, la participation et l'inclusion sociale des jeunes, une meilleure gestion des connaissances relatives aux jeunes, y compris de la recherche à visée décisionnelle, ainsi que la formulation de politiques publiques contribuant à leur développement.

En matière de jeunesse, comme pour toutes les stratégies mises en place dans ses domaines de compétences, l'UNESCO travaille en étroite collaboration avec ses États membres et ses différents partenaires cherchant, en

permanence, à recueillir leurs commentaires et à identifier, avec eux, les priorités spécifiques à chaque région du monde, afin, non seulement de bâtir les stratégies les plus appropriées, mais également de construire des alliances susceptibles de contribuer à leur mise en œuvre effective.

#### Multiplés consultations

Fruit d'une vaste consultation auprès d'un grand nombre de gouvernements, d'agences des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales et non-gouvernementales œuvrant dans le domaine de la jeunesse, ainsi que de représentants du monde académique et du secteur privé, la stratégie visant à soutenir le développement de la jeunesse du monde devrait, ainsi, intégrer les résultats de diverses réunions nationales, régionales et internationales, les recommandations formulées dans le cadre du 6<sup>e</sup> Forum des jeunes de l'UNESCO organisé, du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2009, à Paris (France), et les idées soulevées dans le cadre d'un dialogue en ligne qui aura regroupé, du mois d'août au mois de novembre 2009, des jeunes de tous les continents.

Répondant à la priorité accordée à l'Afrique par la Conférence générale de l'Organisation, la stratégie spécifique à la jeunesse africaine devrait, par ailleurs, inclure les résultats d'une consultation en ligne de jeunes Africains, menée du 31 juillet au 4 septembre 2009, ainsi que les recommandations qui seront formulées à l'issue d'une réunion, qui sera organisée par l'UNESCO, en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD), avant la fin de l'année 2009. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Golda El-Khoury, [g.elkhoury@unesco.org](mailto:g.elkhoury@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 45 47

## 25 %

**C'est la part des jeunes dans la population active mondiale.**

(Rapport mondial des Nations Unies sur la jeunesse, 2007)

JEUNESSE

# Le 6<sup>e</sup> Forum des jeunes de l'UNESCO appelle les États à investir dans la jeunesse

Agés de 18 à 24 ans, 143 jeunes venus du monde entier se sont retrouvés, du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2009, au siège de l'UNESCO, à Paris (France), pour échanger entre eux et faire entendre leurs voix auprès des États membres de l'Organisation.

À la veille de la 35<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO, 143 jeunes, issus de 96 pays, et 48 d'observateurs, représentant 34 organisations, se pressaient, au siège de l'UNESCO, à Paris, pour participer au 6<sup>e</sup> Forum des jeunes, organisée, du 1<sup>er</sup> au 3 octobre, sur le thème « Investir pour sortir de la crise : vers un partenariat entre l'UNESCO et les Organisations de jeunesse ».

Sélectionnés par leur pays d'origine pour leur implication dans des activités liées à la jeunesse, ces jeunes délégués, âgés de 18 à 24 ans, allaient notamment débattre des possibilités, pour les États, d'investir dans le développement de la jeunesse pour sortir de la crise, et des moyens de renforcer leur participation à la vie publique, afin de présenter des recommandations en ce sens à la Conférence générale de l'UNESCO, dont ce Forum fait partie intégrante.

## Une préparation innovante

Marquant ses 10 ans cette année, cette rencontre offre, en effet, tous les 2 ans, une occasion unique de partager les expériences, les préoccupations et les idées de la jeunesse. De plus en plus, pourrait-on dire... Car cette 6<sup>e</sup> édition s'est préparée d'une manière innovante, avec la mise en place de deux dialogues en ligne qui ont permis à un grand nombre de jeunes de contribuer, en amont, à la préparation des débats. Pour la 1<sup>re</sup> fois également, 5 jeunes journalistes, représentant, chacun, une région du monde, couvraient le Forum.

Ouvert par Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, le Forum devait être clôturé par le Président du Conseil exécutif de l'UNESCO, Olabiyi Babalola Joseph Yaï. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Golda El-Khoury, [g.elkhoury@unesco.org](mailto:g.elkhoury@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 45 47



« Consciente des problèmes de chômage, de criminalité, d'alcoolisme et bien d'autres qui touchent les jeunes de ma génération, je me suis engagée dans l'association « Scout » de ma communauté et espère sensibiliser la population du Bhutan par rapport à la menace que représente ces problèmes pour le futur. À travers mon engagement et ma participation au Forum, je cherche à faire entendre la voix des jeunes lors de la Conférence générale de l'UNESCO. J'espère qu'elle provoquera une prise de conscience et fera comprendre aux jeunes qu'ils ont une part de responsabilité dans le développement de leur pays. J'envisage d'écrire un rapport sur les résultats obtenus lors du Forum à l'attention de mon association. »

Chimi Lhatsho (Bhutan, 23 ans)



« Étudiante en médecine, sensible aux questions de malnutrition dont souffrent beaucoup de jeunes de mon pays, j'ai rejoint l'organisation « Youth Observatory » pour aider à la mise en place de projets de sensibilisation et de participation des jeunes soutenus par le gouvernement du Mozambique. J'espère que ce Forum me permettra d'échanger avec d'autres jeunes du monde, de faire valoir nos expériences et nos engagements respectifs. »

Cheinaze Beate Verissimo  
(Mozambique, 22 ans)



« Membre de « l'International Center for Intercultural Research, Learning and Dialogue », j'aide au développement de programmes internationaux de jeunesse, notamment sur l'apprentissage interculturel et la culture de la paix.

J'espère rencontrer des jeunes du monde entier, débattre et coopérer avec eux, apprendre davantage sur les différentes réalités auxquelles ils sont confrontés.

Je souhaite pouvoir nouer des contacts et peut-être mettre en place des projets de développement avec d'autres organisations. »

Ahanit Minassian  
(Arménie, 23 ans)



« Membre de l'association « Offre Joie » qui œuvre à sensibiliser la société libanaise sur les questions

d'unité et de tolérance, je considère ma participation au 6<sup>e</sup> Forum des jeunes de l'UNESCO comme une chance et un défi.

J'espère rencontrer cette unité dans la diversité pour laquelle je milite, au cours du Forum, et apprendre de nouvelles méthodes de travail et d'approches, que je pourrai appliquer une fois de retour dans mon pays. »

Elias Karam (Liban, 21 ans)



« Suite à une expérience personnelle douloureuse, je veux me consacrer à la lutte contre la violence

et la criminalité des jeunes dans mon pays, afin que les générations futures ne soient plus confrontées au même problème.

J'espère que le Forum des jeunes débouchera sur la mise en place de recommandations spécifiques qui aboutiront à des actions concrètes et sur un système de suivi, afin de garantir que le travail fourni par les jeunes pendant les trois jours du Forum portera ses fruits sur le long terme. »

Melissa Eliza Bryant  
(Saint-Kitts-et-Nevis, 19 ans)



# Sélection des meilleures politiques pour les jeunes

Du 4 au 6 novembre 2009 se tiendra, au Mexique, un Forum de haut niveau consacré aux politiques et aux programmes pour la jeunesse en Amérique latine et dans les Caraïbes, durant lequel seront rendues publiques les meilleurs pratiques, sélectionnées parmi 400 expériences conduites dans 31 pays.

Un Forum sur les meilleures pratiques en matière de politiques et de programmes pour la jeunesse en Amérique latine et dans les Caraïbes se tiendra, du 4 au 6 novembre 2009, à Colima (Mexique).

Coordonnée par l'UNESCO et la Banque interaméricaine de développement (BID), en partenariat avec 8 agences des Nations Unies, cette rencontre de haut niveau réunira des représentants d'organisations intergouvernementales,

de plusieurs gouvernements latino-américains, de diverses structures du secteur privé, de la société civile et du monde académique.

Elle sera surtout l'occasion de rendre publiques les meilleures pratiques sélectionnées à l'issue d'un appel à propositions lancé, plusieurs mois auparavant, en direction des gouvernements et ONG travaillant dans la région, dans le cadre d'une initiative inter-agences visant à identifier, échanger et transférer les meilleures politiques et programmes contribuant au développement de la jeunesse.

Pas moins de 400 politiques et programmes, mis en œuvre dans 31 des 33 pays de la région, ont ainsi été évalués par les partenaires de cette initiative et par un comité composé de 57 experts et jeunes spécialistes de l'éducation, de l'emploi, de la santé sexuelle et reproductive, de la réduction de la pauvreté, de la prévention de la délinquance juvénile, du volontariat, de la participation des jeunes à la vie publique, ou encore du « développement intégral » de la jeunesse.

Ce sont donc les meilleures pratiques, sélectionnées en fonction de leur impact, de leur pertinence, de leur efficacité financière et technologique, ainsi que de leur potentiel de duplication et de transfert dans un autre contexte national, qui seront présentées au Forum de Colima, avant d'être publiées.

Ce Forum de haut niveau devrait également permettre de consolider le projet-pilote dans le cadre duquel cette initiative a été conduite en favorisant sa reproduction dans d'autres régions du monde.

Impliquant une collaboration étroite entre agences, secteurs et organisations, ce projet pourrait, en effet, servir de base pour la mise en place d'une plate-forme de longue durée consacrée à l'échange de pratiques, à la coordination d'initiatives, à l'articulation du travail institutionnel, et à la mise en œuvre des politiques et des programmes pour la jeunesse du monde entier. Une telle plate-forme devant, par ailleurs, permettre le retour de commentaires et le partage d'opinions entre la jeunesse et les différents acteurs du projet, à l'image du dialogue ouvert en Amérique latine grâce à la mise en place d'un site internet. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Golda El-Khoury, [g.elkhoury@unesco.org](mailto:g.elkhoury@unesco.org),  
tél.: +33 1 45 68 45 47

Site web : <http://youthpractices.ucol.mx/english/index.php>



© Edwin Huffman / Banque mondiale

## Lutte contre la violence juvénile : 2<sup>e</sup> édition du Forum des ministres de la Jeunesse en Amérique centrale

La 2<sup>e</sup> édition du Forum des ministres et hauts responsables en charge de la Jeunesse en Amérique centrale s'est tenue, du 21 au 22 août 2009, à San José (Costa Rica), sur le thème « Vers l'institutionnalisation de programmes publics de prévention de la violence juvénile ».

Espace de dialogue informel, ce Forum a réuni plus de 50 participants, parmi lesquels les ministres et Vice-ministres du Costa Rica, du Guatemala, du Nicaragua, de la République dominicaine et du Salvador, en charge de la Jeunesse et/ou de l'Éducation, ainsi que des représentants d'organisations internationales, d'agences de coopération bilatérale et multilatérale, d'ONG et d'institutions académiques.

Les participants ont échangé leurs expériences en matière de prévention de la délinquance juvénile, s'accordant sur la nécessité de faire face à ce phénomène sur la base d'une approche préventive et intégrale. Ils ont également souligné l'importance de la coopération horizontale et de la coopération entre agences dans les processus de prise de décisions politiques et dans l'assistance technique internationale.

À cette occasion, les principaux résultats du projet « Développement des jeunes et prévention de la violence juvénile », développé par l'UNESCO en Amérique centrale, ont été présentés. Trente notes d'information établies dans le cadre de ce projet ont été par la suite intégrées dans l'outil de recherche en ligne mis en place par le programme MOST. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Daniel Coulomb-herrasti, [d.coulomb-herrasti@unesco.org](mailto:d.coulomb-herrasti@unesco.org),  
tél.: +33 1 45 68 38 05

Pour consulter les notes d'information du projet « Développement des jeunes et prévention de la violence juvénile » (en espagnol) :  
[www.unesco.org/shs/fr/most](http://www.unesco.org/shs/fr/most)



© 37°C / Flickr

ÉDUCATION PHYSIQUE

# Le sport pour gérer le traumatisme et reconstruire après un désastre

La ville de Rheinsberg (Allemagne) abritera, du 2 au 8 novembre 2009, un séminaire sur le sport en intervention post-désastre organisé par un partenaire incontournable du CIGEPS : le Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport.

Partenaire du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et du sport (CIGEPS), créé par l'UNESCO en 1997, le Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport organise, du 2 au 8 novembre 2009, à Rheinsberg (Allemagne), un séminaire de formation complet sur « Le sport en intervention post-désastre ».

Avec le soutien financier de la République fédérale d'Allemagne, ce séminaire permettra à des professionnels impliqués dans de nombreuses tâches liées aux efforts de secours dans les situations de catastrophe de rencontrer étudiants et chercheurs, afin de compléter leurs connaissances, en apprenant des experts et en partageant leurs expériences dans l'assistance aux communautés pour vaincre le traumatisme post-désastre.

Pendant une semaine, des experts internationaux dirigeront différentes sessions qui porteront, notamment, sur les défis pour les activités sportives dans les zones en crise, le potentiel du sport, de l'ensei-

gnement et de l'apprentissage dans ces situations extrêmes, les activités inclusives, la coopération civilo-militaire, ainsi que sur le rôle de la psychologie dans les efforts de secours en situation de désastre.

Guerres, typhons, inondations, tremblements de terre, etc, touchent, en effet, chaque année, des milliers de personnes à travers le monde. Si l'urgence est toujours de sauver des vies, les interventions post-désastre doivent également permettre aux victimes de surmonter leur traumatisme : ce à quoi peuvent contribuer les activités physiques en consolidant l'état de santé physique et psychologique des populations touchées, de différentes façons.

La pratique sportive peut, par exemple, aider les personnes victimes de désastres à se relaxer pendant de courtes périodes et à porter leur attention sur autre chose que sur l'expérience douloureuse de la perte. Elles peuvent aussi les amener à promouvoir un esprit d'équipe et à construire un rapport de confiance et de respect mutuel, à la base d'une bonne cohésion sociale.

À l'évidence, dans ce type de situation, un entraîneur sportif a un rôle important à jouer dans l'utilisation efficace du sport comme outil psychologique et social. Il s'agit donc pour lui, non seulement de maîtriser les connaissances techniques, mais également d'avoir suivi, au préalable, une formation de base psychologique et sociale du type de celle proposée par le Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Le Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport,  
icsspe@icsspe.org, tél. : +49 30 36418850  
Site web : [www.icsspe.org](http://www.icsspe.org)



## Antidopage : réunion à l'UNESCO...

La 2<sup>e</sup> session de la Conférence des États Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport se tiendra, du 26 au 28 octobre 2009, au siège de l'UNESCO, à Paris (France).

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2007, la Convention développée par l'UNESCO a déjà été ratifiée, acceptée ou adoptée par quelque 125 États. Les organisateurs s'attendent donc à une participation beaucoup plus importante que lors de la 1<sup>re</sup> session qui avait réuni 36 États Parties. Des représentants des principales organisations sportives internationales et de l'Agence mondiale antidopage (AMA) ont également été invités.

Les discussions s'organiseront autour de plusieurs thèmes : le suivi de la mise en œuvre de la Convention par les États, avec la création d'un système de suivi électronique (une première pour une convention développée par une agence des Nations Unies) ; le standard international pour la protection des données personnelles (SIRPP) adopté par l'AMA ; et la gestion et la mise en œuvre du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport, qui, depuis sa création, a été doté de plus de 2 millions de dollars des États-Unis par 19 États. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Paul Marriott-Lloyd  
[p.marriott-lloyd@unesco.org](mailto:p.marriott-lloyd@unesco.org)  
tél. : +33 1 45 68 45 33

## ... et aux îles Cook

Une réunion des ministres du Sport des pays du Pacifique Sud s'est tenue, le 20 septembre 2009, à Rarotonga (îles Cook), à la veille de l'ouverture des mini-jeux du Pacifique Sud, qui devaient rassembler des participants de 21 États ou territoires de la région, du 21 septembre au 2 octobre.

Organisée en collaboration avec l'UNESCO, par celui qui fut l'un des premiers pays à avoir adhéré à la Convention internationale contre le dopage dans le sport, cette rencontre ministérielle fut l'occasion pour l'UNESCO d'inviter d'autres pays de la région à la ratifier et à solliciter le soutien du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Paul Marriott-Lloyd  
[p.marriott-lloyd@unesco.org](mailto:p.marriott-lloyd@unesco.org)  
tél. : +33 1 45 68 45 33



© Hugues Nouvel de la Flèche / Flickr

© Hugues Nouvel de la Flèche / Flickr

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL

# L'Amérique latine en forum pour répondre à la crise

**« 1,9 % : c'est le taux de croissance estimé pour l'Amérique latine et les Caraïbes en 2009, contre 4,6 % pour l'année 2008. (CEPALC) »**

Réuni à Quito (Équateur), les 27 et 28 août 2009, le 7<sup>e</sup> Forum des ministres du Développement social d'Amérique latine et des Caraïbes, créé à l'initiative du programme MOST, a réaffirmé sa volonté de placer au cœur de ses préoccupations les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et ceux propres à chacun des pays de la région.

Créé à l'initiative du programme de l'UNESCO pour la gestion des transformations sociales (MOST), le Forum des ministres du Développement social d'Amérique latine et des Caraïbes a tenu sa 7<sup>e</sup> réunion, les 27 et 28 août derniers, à Quito (Équateur).

Durant deux jours, décideurs politiques, chercheurs en sciences sociales, universitaires et membres de la société civile, venus de 14 pays, ont débattu de la crise financière mondiale, en s'attachant à dégager de nouvelles perspectives et formes de coopération susceptibles d'endiguer ses effets les plus néfastes.

Ils ont ainsi discuté des conséquences de cette crise sur les politiques sociales de leurs

pays respectifs, constatant notamment un accroissement du chômage, de la pauvreté et des inégalités, un déficit alimentaire et nutritionnel, ainsi qu'une réduction des transferts d'argent des migrants.

Selon eux, les populations les plus touchées par cette crise, venue de Wall Street (États-Unis), sont celles qui n'en sont pas responsables, en particulier les catégories les plus vulnérables : les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les handicapés et les populations autochtones.

### Inverser la tendance

Convaincu que la crise devrait être perçue comme une opportunité pour changer le cours des choses, le Forum a appelé à « inverser la tendance » et réaffirmé sa volonté de placer les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et ceux propres à chaque pays, au cœur de ses préoccupations.

Dépassant le constat des limites du modèle libéral, les participants ont décidé d'envisager collectivement les alternatives possibles par des politiques s'appuyant sur les résultats de la recherche en sciences sociales et sur l'expérience des acteurs de la société civile. Ils ont aussi invité l'État à jouer, dans chaque pays, son rôle de régulation et à veiller, particulièrement, à assurer plus de justice et de cohésion sociales,

en protégeant davantage les catégories de la population les plus défavorisées, afin de ne pas contribuer à un malaise social, source de criminalité et de xénophobie.

À l'issue des travaux, les ministres ont adopté une Déclaration, où ils se sont engagés à continuer de renforcer les politiques de développement social dans leurs pays et où ils réaffirment l'importance de l'intégration et de la coopération régionales.

Les travaux du Forum avaient été ouverts par Lenin Moreno, Vice-Président de l'Équateur, en présence de Pierre Sané, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales, du Dr Emil Sander, Secrétaire exécutif du Conseil latino-américain des sciences sociales (CLACSO), du Dr Francisco Rojas, Secrétaire exécutif de la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO), des représentants de l'UNICEF et du BIT, ainsi que des ministres et Vice-ministres de l'Argentine, du Brésil, de la Bolivie, du Chili, du Costa Rica, de l'Équateur, du Mexique, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de la République dominicaine, du Salvador, de l'Uruguay et du Venezuela).

Rendez-vous a été pris, dès 2010, au Salvador, où se tiendra la 8<sup>e</sup> édition de ce Forum régional. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Cecilie Golden, [c.golden@unesco.org](mailto:c.golden@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 45 23

# Olabiya Babalola Joseph Yaï : « L'UNESCO devrait être la locomotive de la pensée sur la gouvernance. »

Son mandat de Président du Conseil exécutif de l'UNESCO arrivant à terme, Olabiya Babalola Joseph Yaï dresse un premier bilan de l'expérience acquise dans cette fonction, pour *SHSregards*. Convaincu que l'UNESCO a un rôle déterminant à jouer pour repenser la gouvernance mondiale, il plaide pour l'organisation d'une conférence internationale qui permettrait de redistribuer les cartes et les responsabilités au sein du système des Nations Unies.

**Votre mandat de Président du Conseil exécutif de l'UNESCO arrive à son terme. Cette expérience a-t-elle changé votre regard sur l'Organisation ?**

Mes deux années d'expérience m'ont permis de comprendre et d'affirmer que si cette Organisation n'existait pas il faudrait l'inventer. Le monde d'aujourd'hui est dans un état tel qu'il nous faut relever des enjeux et des défis très importants, même si nous ne sortons pas d'un grand cataclysme comme celui de la dernière guerre mondiale qui, il y a plus de 60 ans, a constitué le terreau sur lequel l'UNESCO est née.

Le fait qu'il y ait, par exemple, des millions d'analphabètes, dans un monde qui a toutes les ressources pour juguler ce fléau, n'est pas acceptable. Sur un autre plan, alors qu'on s'accorde à dire que le monde se globalise, on constate tout de même beaucoup d'ignorance entre les cultures, les civilisations.

Si les pères fondateurs se réveillaient, ils ne comprendraient pas cette situation.

**Comment expliquer ce paradoxe ?**

L'explication véritable réside dans l'égoïsme des États, en particulier les plus nantis. Bien que l'UNESCO soit pertinente elle n'a pas les moyens d'exercer cette pertinence sur le terrain. Il n'y a qu'à voir le budget de l'UNESCO qui plafonne depuis des années, et qui ne dépasse pas le budget d'une université moyenne des États-Unis ou du Japon. Il faut croire qu'il y a, quelque part, une résistance à doter l'Organisation des moyens qui lui permettraient d'atteindre les résultats attendus.

ENTRETIEN



© Andrew Wheeler / UNESCO

**« Bien que l'UNESCO soit pertinente, elle n'a pas les moyens d'exercer cette pertinence sur le terrain. Il n'y a qu'à voir son budget qui plafonne depuis des années et qui ne dépasse pas le budget d'une université moyenne des États-Unis ou du Japon. »**

**D'où provient cette résistance ?**

Il y a une tendance de plus en plus prononcée à ne plus faire confiance au multilatéralisme. Les États deviennent de plus en plus égoïstes et plus enclins à privilégier le bilatéralisme. Il arrive même, parfois, qu'en passant par l'UNESCO, ils fassent, sous couvert de multilatéralisme, du bilatéralisme déguisé.

**Quelle solution préconisez-vous pour juguler cette tendance ?**

Il faudrait organiser une conférence internationale des Nations Unies pour procéder à une redistribution des cartes et des responsabilités à l'intérieur du système afin de prendre les mesures, y compris au plan législatif, pour amener ceux qui sont censés le faire à mieux financer l'UNESCO. Il faudrait aussi renforcer le rôle de la société civile pour que cela ne soit pas la seule affaire des États.

**Le jour de votre nomination vous avez cité *L'Homme approximatif* de Tristan Tzara, poème dans lequel il est dit que le dialogue est nécessaire à ce « rêve qu'on appelle Nous ». Pensez-vous que la fonction de l'UNESCO est d'être l'espace même de ce dialogue ?**

S'il y a un espace où on peut parler de « Nous », c'est bien l'UNESCO. Mais le « Nous » a un double sens : il peut être inclusif ou exclusif.

**« Si l'UNESCO devait être le cerveau du système des Nations Unies, le programme MOST en serait l'âme. »**



**Olabiya Babalola  
Joseph Yaï :**

Ambassadeur, Délégué permanent du Bénin auprès de l'UNESCO, Olabiya Babalola Joseph Yaï a été élu, le 5 novembre 2007, Président du Conseil exécutif de l'UNESCO. Né en 1942 au Bénin, titulaire d'une licence de lettres obtenue à l'Université de la Sorbonne (France) et d'un diplôme de troisième cycle en linguistique délivré par l'Université d'Ibadan (Nigeria), M. Yaï a enseigné à l'Université fédérale de Bahia (Brésil), à l'Université de Birmingham (Royaume-Uni) et à l'Université Kokugakuin de Tokyo (Japon). Il est aussi spécialiste des langues et des littératures africaines, expert en alphabétisation, en poésie orale et en culture de la diaspora africaine.

Les Nations Unies illustrent le « Nous » exclusif, avec un Conseil de sécurité qui prend de grandes décisions en excluant une bonne partie des États membres de l'Organisation. Je ne dis pas que les Nations Unies sont inutiles, mais elles sont organisées de telle façon qu'on y pratique un « Nous » exclusif.

À l'UNESCO, c'est différent. Ici, le « Nous » est inclusif car chaque État possède une voix. Au Conseil exécutif de l'UNESCO, les États membres ont ainsi toute la latitude de participer, quoique les grandes puissances fassent tout pour qu'il y ait des membres permanents au Conseil, comme le propose un amendement japonais. Sans être parfaite, l'UNESCO est donc un espace de dialogue. Il faut que ceux qui viennent y dialoguer soient représentatifs de tous les courants de pensée. On devrait d'ailleurs l'ouvrir un peu plus à la société civile et ne pas en faire l'affaire exclusive des États.

**En quoi la représentation de la société civile est-elle si importante ?**

La société civile doit être représentée, pas nécessairement pour faire pendant aux gouvernements, mais pour faire entendre la voix des « sans voix ». La société civile a beaucoup fait, au plan national, pour la démocratie, les droits humains. Si on lui donnait le pouvoir de s'exprimer au plan international, il y aurait plus d'équilibre dans les affaires du monde, la voix des « sans voix » serait plus entendue.

**Quel(s) rôle(s) spécifique(s) l'UNESCO pourrait-elle jouer dans les années à venir face aux grands défis contemporains, notamment la crise financière mondiale et ses conséquences sur le développement ?**

Avez-vous vu la réaction des États nantis face à la crise financière ? Ils se sont portés tout de suite au secours des banques. Si seulement l'UNESCO avait 1 % des sommes englobées pour réparer les dégâts occasionnés par les banques privées, si cet argent était consacré à juguler l'analphabétisme, il y a longtemps qu'on en aurait fini avec ce fléau !

Toutes les réflexions entendues au G8 ou au G20, sont ponctuelles, restrictives. Les Nations Unies ne parlent que des finances. L'UNESCO peut aider à penser de nouvelles structures pour une gouvernance mondiale. C'est d'ailleurs son rôle et il est dommage qu'elle soit mise à la périphérie des réformes en cours aux Nations Unies. Nous avons besoin d'une pensée de la gouvernance et l'UNESCO devrait être la locomotive, et non un simple wagon de cette réflexion. C'est à l'UNESCO de servir de laboratoire d'idées, y compris pour la pensée de la crise.

**L'UNESCO ne jouerait-elle pas son rôle ?**

On ne lui donne pas les moyens de jouer véritablement son rôle. Regardez le nombre d'analphabètes dans le monde, les cultures indifférentes les unes aux autres. Comme le dit un proverbe indien : « On ne peut pas éteindre la soif avec la rosée ».

**Vous comptez désormais vous investir davantage au sein du Conseil intergouvernemental du programme de l'UNESCO pour la gestion des transformations sociales (MOST). Que représente ce programme à vos yeux ?**

Si je peux utiliser une image, je dirais que si l'UNESCO devait être le cerveau du système des Nations Unies, MOST en serait l'âme. L'UNESCO est, en effet, censé penser, anticiper, projeter, alerter, prendre le pouls de l'état du monde. En son sein, le MOST doit jouer un rôle de « think tank » et ses membres disposer d'une certaine marge de manœuvre pour cela. Ce programme, qui est censé gérer les transformations sociales, est de fait très important, c'est pourquoi il doit être composé de personnalités de premier plan, d'observateurs avertis de ce qui se passe dans le monde.

**Des lignes directrices ont été dessinées pour aider les pays qui le souhaitent à créer ou développer des comités nationaux de liaison du MOST. La mise en place de telles structures dans le monde entier vous paraît-elle réalisable ?**

C'est très souhaitable et réalisable, à condition de se donner la peine d'avoir des réseaux à travers les universités, la société civile, en ne s'appuyant pas uniquement sur les États.

**L'intégration régionale est la priorité du MOST pour l'Afrique et c'est d'ailleurs sous l'égide de ce programme qu'un Institut de recherche sur l'intégration en Afrique de l'Ouest (IAO) devrait ouvrir ses portes en 2010 au Cap-Vert. Pourquoi cette question est-elle si prégnante en Afrique ?**

Elle est prégnante parce que toujours à l'ordre du jour. Les États existants n'ont pas été morcelés par les Africains. Les frontières sont artificielles et ces États ne sont même pas des marchés. Avec 8 millions d'habitants, certains d'entre eux ne font même pas la taille d'une ville chinoise moyenne. Si, égoïstement, nous créons des remparts entre ces entités que nous n'avons pas créées, nous faisons du mal à nos populations qui, d'ailleurs, n'hésitent pas à faire fi des frontières artificielles en les traversant allègrement. Nos États ne sont pas viables dans leurs structures actuelles. Je vous renvoie pour cela aux travaux du chercheur sénégalais Cheikh Anta Diop et aux écrits de l'ancien Président du Ghana, Kwame Nkrumah.

Il faut qu'il y ait une institution qui pense l'intégration. Et c'est là où l'UNESCO joue son rôle en faisant en sorte que ceux qui vont prendre les décisions politiques soient outillés pour ne pas aborder ces questions dans le vide. La pertinence de l'existence de l'IAO ne fait aucun doute. On a mis du temps à le créer, il aurait dû voir le jour dans les universités africaines, dès les premières années des indépendances.

Propos recueillis par Nfaly « Vieux » Savané

## Afrique de l'Est : 2<sup>e</sup> Forum régional des ministres du Développement social

Le 2<sup>e</sup> Forum des ministres du Développement social de l'Afrique de l'Est devait se tenir, du 5 au 8 octobre 2009, à Bujumbura (Burundi), sous l'égide de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), en collaboration avec le programme de l'UNESCO pour la gestion des transformations sociales (MOST).

Le travail d'élaboration de stratégies communes, engagé lors du 1<sup>er</sup> Forum des ministres, organisé, en septembre 2008, à Kigali (Rwanda), devait être poursuivi au cours de cette rencontre. Les ministres étaient ainsi invités à examiner l'état des différents secteurs identifiés comme prioritaires : les services sociaux et de santé, l'éducation, les sciences et les technologies, la culture, le sport, le genre, les enfants et la jeunesse, la protection sociale et le développement communautaire, ainsi que l'environnement et les ressources naturelles.

D'autres domaines d'intervention prioritaires sur lesquels l'UNESCO et la CAE devront renforcer leur collaboration devaient être aussi identifiés, notamment : la lutte contre le VIH/Sida, le développement de l'enseignement primaire, le sport et l'éducation physique, et la promotion de l'égalité des genres. Le Forum des ministres du Développement social de l'Afrique de l'Est a été créé avec l'objectif de « fournir une plate-forme à long terme afin de partager les expériences et d'harmoniser les politiques et les approches dans la gestion transversale des problèmes sociaux, tels que l'éradication de la pauvreté ainsi que la gestion des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ». ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Cecilie Golden, [c.golden@unesco.org](mailto:c.golden@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 45 23



© Elmir / Flickr

## DÉVELOPPEMENT URBAIN

# Quel pouvoir de la société civile dans les politiques urbaines ?



Les villes sont le point de départ des transformations de la modernité et de la critique des institutions

© Temés / Flickr

Sous l'égide de la Chaire UNESCO « Politiques urbaines et citoyenneté » de l'ENTPE de Lyon (France), une réunion sur « L'autonomisation de la société civile dans les politiques urbaines » se tient, du 31 octobre au 3 novembre 2009, sur l'île de Porquerolles.

Des universitaires et des chercheurs en provenance de différents pays se retrouveront, du 31 octobre au 3 novembre 2009, sur l'île de Porquerolles (France), pour une réunion organisée par la Chaire UNESCO « Politiques urbaines et citoyenneté » de l'ENTPE de Lyon sur « Les conditions politiques et économiques de l'institutionnalisation de l'autonomisation dans les politiques urbaines des 20 dernières années » et « l'utilisation de l'autonomisation pour et par les groupes sociaux au sein des villes ».

### Un processus qui force la créativité

Les zones urbaines suscitent, en effet, de plus en plus d'intérêt, offrant matière à interroger et à analyser les tendances de la mondialisation, ainsi qu'à émettre des doutes sur la validité des mécanismes sociaux, économiques et politiques permettant la constitution de communautés politiques.

Pour nombre d'observateurs, elles sont les points de départ des transformations de la modernité et de la

critique des institutions, des identités collectives, des représentations dominantes, s'agissant notamment des positions et fonctions des acteurs de la ville.

Ce processus de « déconstruction » forcerait l'innovation, la création de nouveaux liens sociaux, de nouvelles formes de solidarité, et de nouvelles relations entre les espaces urbains et les nouveaux mécanismes de coordination des politiques publiques.

Ce sont tous ces aspects que la conférence de Porquerolles se propose d'explorer, lors d'une rencontre dont les résultats seront présentés, en 2010, au 5<sup>e</sup> Forum mondial urbain, organisé par l'ONU-Habitat, à Rio de Janeiro (Brésil), sur le thème « Droit à la ville : gommer les ségrégations urbaines », et lors de l'exposition universelle de Shanghai sur « Meilleure ville, meilleure vie ». Ces résultats serviront aussi à étudier la faisabilité d'un centre inter-régional UNESCO de catégorie II dédié aux villes inclusives, qui pourrait ouvrir ses portes à Porto Alegre.

Pour l'UNESCO, cette réunion sera également l'occasion de rendre hommage au Pr. Bernard Jouve, décédé accidentellement, en 2009, à l'âge de 44 ans. Ce dernier, chercheur à l'ENTPE de Lyon, fut à l'origine de la création de cette Chaire, en 2007. Auteur de nombreux articles et travaux sur la gouvernance et les politiques urbaines, la métropolisation, ou encore la diversité culturelle, il avait enseigné à l'Université Lumière de Lyon, à l'Institut d'Études Politiques de Paris et à l'Université Québec de Montréal (Canada). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Brigitte Colin, [b.colin@unesco.org](mailto:b.colin@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 37 54



© D.R.



### José Fogaça

Membre du Parti du mouvement démocratique brésilien, ancien député et ancien sénateur, José Fogaça est maire de Porto Alegre, depuis 2005. Avant d'entamer une carrière politique, il a été professeur de préparation à l'entrée dans les universités, présentateur de télévision et animateur de radio.

## Le choix du capital social

Par José Fogaça

L'un des développements prometteurs de la dernière décennie dans beaucoup de villes du monde est le remplacement graduel de modèles de gouvernements traditionnels par de nouveaux modèles de gouvernance basés sur des formes innovantes (...) de coopération.

Même si, à Porto Alegre, nous ne réformons pas les institutions de l'État, de nouvelles pratiques de gouvernance sont ainsi fermement en place. Notre projet de « gouvernance solidaire locale » élargit l'accès aux services publics et à un meilleur équipement urbain pour la majorité de la population, en se basant sur un « capital social » déjà existant. Il vise à créer une culture de l'émancipation, afin de donner aux citoyens un pouvoir de contrôle et plus d'autonomie sur les stratégies de développement local et la qualité de vie.

Concept relativement nouveau, la relation entre le « capital social » et le développement des communautés est devenu un outil théorique de valeur.

En 1916, Lydia Hanifan, une responsable publique occupant la fonction de responsable des écoles rurales dans l'État de Virginie de l'Ouest, (États-Unis), avait déjà attiré l'attention sur le fait que, pour améliorer la qualité de nos écoles, on doit utiliser le « capital social » des communautés, c'est-à-dire « les substances tangibles qui comptent dans la vie quotidienne des gens, telles que la bonne volonté, la camaraderie, la compassion et les relations sociales entre les individus et les familles. » Selon Hanifan, « si un individu entre en contact avec son voisin, et eux avec d'autres voisins, il y aura une accumulation de capital social, qui pourrait satisfaire instantanément ses besoins sociaux, et qui pourrait contenir un potentiel social suffisant à l'amélioration considérable des conditions de vie dans l'ensemble de la communauté. »

Ce même concept sera utilisé, dans les années 60, dans *The Life and Death of Great American Cities* écrit par Jane Jacobs pour qui le matériel brut du « capital social » est la confiance, c'est-à-dire, la proximité et

l'engagement que les individus et les groupes sont capables de construire dans une communauté. Depuis, au Brésil, et dans d'autres pays d'Amérique latine, les initiatives lancées pour mobiliser le « capital social » dans le combat contre la pauvreté et l'inégalité prospèrent. (...) Cette nouvelle vision de la démocratie nécessite une nouvelle façon d'être et d'agir des citoyens dans leur vie quotidienne, et une nouvelle façon de construire un consensus au service du bien commun, plutôt que de se contenter d'un mécanisme formel de prise de décision.

De fait, à Porto Alegre, la « gouvernance solidaire locale » fait désormais partie, en théorie et en pratique, des mesures prises pour renforcer la participation des populations dans des questions telles que la sécurité publique, la gestion des équipements publics et communautaires, (...) le fonctionnement des garderies ou encore la création d'emplois et de revenus. C'est une manière de vivre ensemble, faite de considération et de confiance, un nouveau modèle d'engagement de la communauté et du gouvernement.

Après quatre ans de travail intense, le concept de gouvernance s'est enraciné comme une nouvelle méthodologie participative, une nouvelle façon de produire des résultats au profit de la société. Cela représente un changement de culture, pas seulement au sein du gouvernement, mais surtout dans la relation entre le gouvernement et la société. Le partenariat et la coopération sont les ingrédients essentiels à la promotion d'une citoyenneté active, et le gouvernement n'est qu'un des acteurs d'un large réseau d'acteurs et de groupes qui se battent pour une meilleure vie dans les communautés.

Pour nous, la « gouvernance solidaire locale » signifie responsabilité et, surtout, co-responsabilité, c'est-à-dire travailler ensemble pour que les communautés de lutte et de résistance puissent aussi devenir des communautés d'initiatives et de tentatives, capables de tracer de nouvelles destinées (...). ¶

### APPEL À CONTRIBUTIONS



*shsregards* poursuit le débat sur l'inclusion de toutes les populations dans les villes, ouvert, dans le numéro 24, par un article du Pr Balbo, de la Chaire UNESCO sur « L'inclusion sociale et spatiale des migrants » de Venise (Italie).

Commentaires, suggestions ou propositions sont les bienvenus : [migrants&cities@uneco.org](mailto:migrants&cities@uneco.org)



Dossier réalisé avec :

**Aliou Ly**, Commission sénégalaise pour l'UNESCO

Édition originale en français :

**Coraline Bardinat**, Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO

Pour plus d'informations, merci de contacter :

**Commission sénégalaise pour l'UNESCO**  
Immeuble Freyssline et Fils (4<sup>e</sup> étage)  
34, avenue du Président Lamine Gueye prolongée  
Dakar  
Sénégal

Courriel : [comnatunesco@orange.sn](mailto:comnatunesco@orange.sn)  
Tél. : +221 33 822 57 30  
Site web : [www.unesco.sn](http://www.unesco.sn)

# Zoom sur le Sénégal

## Les sciences sociales et humaines au sein des commissions nationales pour l'UNESCO





# Une commission engagée en faveur du développement

Pour sa 8<sup>e</sup> étape du voyage, entamé en 2008, au sein des commissions nationales pour l'UNESCO, *SHSregards* se rend au Sénégal à la découverte d'une commission qui accorde une attention particulière aux sciences sociales et humaines, considérant que ces dernières permettent de saisir la complexité des problématiques contemporaines.

# 42,2%

C'est ce que  
représentaient  
les moins de 15 ans  
dans la population  
sénégalaise, en 2005  
(PNUD).

À propos de son engagement en faveur du dialogue des cultures, Léopold Sedar Senghor, figure emblématique du Sénégal, rappelait, à l'occasion de la célébration de son 90<sup>e</sup> anniversaire par l'UNESCO : « En regardant derrière moi, je demeure plus que jamais convaincu que le métissage culturel est un idéal de civilisation. »

Le Sénégal est, en effet, marqué par une véritable diversité géographique, climatique, culturelle, ethnique, religieuse, migratoire, mais aussi linguistique. Pays d'Afrique de l'Ouest, bordé par l'Océan Atlantique, il partage ses frontières avec la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali et la Mauritanie, et fait face aux îles de la République du Cap-Vert, ainsi nommée en référence au point le plus occidental du continent africain : la presqu'île sénégalaise du cap Vert, où se trouve la capitale, Dakar.

Largement engagé en faveur de l'intégration régionale, le Sénégal est, notamment, membre de l'Union Africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine et de la Communauté des États sahélo-africains. C'est également le pays d'Amadou Mahtar M'Bow qui fut Directeur général de l'UNESCO de 1974 à 1987.

Ce n'est donc sûrement pas un hasard, si seulement 5 mois après son indépendance, le Sénégal adhère à l'UNESCO, le 10 novembre 1960, et s'engage à être l'un des « pays-phares » où se poursuivront les objectifs de l'UNESCO.

Trois ans plus tard, la Commission sénégalaise pour l'UNESCO est créée avec pour objectif de contribuer au maintien de la paix, de la sécurité et de la prospérité humaine, ainsi que de participer activement à l'élaboration et à l'exécution des programmes de l'UNESCO.

Dès lors, elle s'attachera à faire connaître les activités de l'Organisation, et à y associer les différents ministères, institutions, organisations et individus travaillant à l'avancement de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information.

Présidée par le ministre de l'Enseignement préscolaire, de l'élémentaire, du moyen secondaire et des langues nationales, qui lui alloue son budget, la Commission est composée d'un Comité général, d'un

Secrétariat permanent, et de 5 Sous-Commissions, spécialisées chacune dans un des domaines d'action de l'UNESCO.

Collaborant étroitement avec la Délégation permanente du Sénégal auprès de l'UNESCO, en préparant, notamment, les contributions du gouvernement à la Conférence générale de l'Organisation et aux différentes réunions ministérielles auxquelles participe le pays, la Commission sénégalaise coopère également avec l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture.

Dès ses débuts, elle accorde une attention particulière aux sciences sociales et humaines, considérant qu'elles permettent de saisir la complexité des problématiques contemporaines. Loin des batailles sectorielles, elle encourage une approche multidimensionnelle, cherchant en permanence à jeter des ponts entre les disciplines et à favoriser la participation de tous à l'élaboration et à l'exécution des programmes de l'UNESCO.

Ainsi, elle stimule la coopération régionale et développe de nombreux projets permettant des débats collectifs sur des questions telles que la réduction de la pauvreté, la situation des jeunes, les droits humains, les migrations, la bioéthique ou encore les valeurs éthiques et morales du sport. Elle étudie actuellement la possibilité de renforcer les capacités de sa Sous-Commission en sciences sociales et humaines appelée à servir aussi de structure nationale de liaison du programme de l'UNESCO pour la gestion des transformations sociales (MOST).

« L'objectif sera de travailler, et pourquoi pas de créer la pression pour que les orientations stratégiques du most guident les politiques de développement », explique son Secrétaire général, Moustapha Tambaou. Selon lui, il s'agit d'amplifier les synergies entre les politiques et la société civile pour « combler le fossé entre l'enthousiasme suscité par les avancées scientifiques et l'incertitude qui plane sur leur exploitation pour la mise en œuvre de stratégies de développement conformes aux attentes et besoins des citoyens ». Une œuvre à laquelle, bien au-delà du programme most, la Sous-Commission sénégalaise en charge des sciences sociales et humaines s'efforce de contribuer. ¶

Coraline Bardinat



© Cathy Brino-Capriet

# Mieux comprendre l'apport des mouvements de population

**F**ace à une actualité internationale et régionale qui place régulièrement la question des migrations au cœur des débats, la Commission sénégalaise pour l'UNESCO a organisé un séminaire sous-régional sur le thème « Migrations africaines, droits de l'homme et diversité culturelle », qui s'est tenu, les 23 et 24 juillet 2008, à Dakar.

Développé dans le cadre du Programme de participation de l'UNESCO, cet atelier proposait de débattre, concrètement, des phénomènes migratoires au sein de l'espace de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avec pour objectif de mieux en appréhender les dimensions inter-culturelles, de valoriser la diversité culturelle dans les terres d'accueil, mais, surtout, d'alerter sur les violations des droits humains que représentent, notamment, la création, dans la

région, de camps de rétention et d'expulsion massive de jeunes migrants.

Des chercheurs en sciences sociales, des universitaires, des représentants de la société civile, du bureau de l'UNESCO à Dakar (BREDA), de l'Office international des migrations, mais aussi des décideurs politiques venus de Gambie, de Guinée, de Mauritanie, du Niger et du Sénégal ont participé à cette rencontre.

Durant deux jours, ils ont partagé leurs points de vue sur les différentes dimensions des migrations inter-africaines, ainsi que sur les enjeux qu'elles posent en matière de droits humains. Ils ont également évalué l'apport que les migrations induisent en matière de développement économique, social et culturel, ainsi que la manière dont les autorités des pays

d'accueil appréhendent les migrants, y compris en ce qui concerne les droits et obligations.

En offrant l'opportunité à des spécialistes d'horizons divers d'échanger leurs opinions sur ces questions, cette rencontre sous-régionale a, notamment, permis d'identifier les nouvelles tendances des migrations africaines. Les participants ont ainsi pu mieux saisir un phénomène générateur de nouvelles identités et de nouveaux modes de solidarité, à un moment où l'Afrique est invitée à repenser son unité pour favoriser un développement qui puisse bénéficier à toutes ses populations. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
Aliou Ly, [lybou5@yahoo.fr](mailto:lybou5@yahoo.fr),  
tél.: + 221 77 231 41 83

## 56,2%

C'est le pourcentage des Sénégalais qui, entre 1990 et 2005, vivaient avec moins de 2 dollars des États-Unis par jour (PNUD).

## 3 questions à ... Aminata Diaw Cissé



© Cathy Bruno-Capvert

Présidente de la Sous-Commission en sciences sociales et humaines de la Commission sénégalaise pour l'UNESCO, Aminata Diaw Cissé est également Vice-présidente de l'Association de recherche ouest-africaine et ancienne Secrétaire générale du Conseil sénégalais des femmes dont elle préside actuellement la commission scientifique.

**Comment s'articule le travail que vous menez en sciences sociales et humaines avec les autres programmes de la Commission ?**

Notre méthode de travail est basée sur les principes de synergie et d'interaction. Aussi, chaque sous-commission définit ses priorités et son agenda de travail en ayant pleinement conscience de ce qui est mené dans les autres domaines.

Nous considérons qu'aucune réflexion ou action sur des questions telles que l'égalité entre hommes et femmes ne peut être menée en ignorant, par exemple, le travail développé au sein de la Sous-Commission

sciences exactes et naturelles. Peut-on, en effet, aborder l'érosion côtière au Sénégal de façon neutre, sans prendre en compte le fait qu'un tel phénomène n'affecte pas de manière indifférenciée les hommes et les femmes ? C'est le type de débats que nous menons, au sein de la Commission sénégalaise pour l'UNESCO, et qui traduisent bien les relations entre les différentes problématiques, mais aussi l'articulation qui peut, et doit être faite entre les différentes Sous-Commissions en sciences sociales et humaines, en sciences naturelles et exactes, en communication etc. ➔

# Agir en faveur des droits humains avec les Écoles associées de l'UNESCO

La Commission sénégalaise pour l'UNESCO développe de nombreuses initiatives afin de promouvoir les droits humains.

Ainsi, s'appuyant sur le réseau sénégalais des Écoles associées de l'UNESCO, elle a organisé, en novembre 2004, un atelier de formation sur l'éducation à la tolérance, au dialogue inter-culturel, aux droits de l'Homme et à la citoyenneté, co-présidé par la Directrice du bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (BREDA) et le ministre de l'Enseignement supérieur, des Universités et des Centres universitaires régionaux du Sénégal.

Pas moins de 104 responsables d'Écoles associées du Sénégal ont participé à cette rencontre qui visait à les sensibiliser sur la nécessité d'une pédagogie concrète permettant de favoriser, chez les enfants, une prise de conscience des enjeux de démocratie, de tolérance et de paix.

Dans la continuité, la Commission a également organisé, en juin 2005, à Dakar, des Assises sous-régionales sur les droits de l'Homme, afin de procéder à un véritable examen de la situation de ces droits en Afrique.

Présidée par la ministre à la Présidence chargée du Haut commissariat aux droits de l'Homme et à la Promotion de la paix, cette rencontre a réuni de nombreux spécialistes des droits humains, parmi lesquels le Président de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), le Secrétaire général de l'ONG « Rencontre africaine pour la défense des droits humains » (RADDHO), un membre de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) du Togo, ainsi qu'un collaborateur de la Chaire UNESCO « Droits de la personne et démocratie » de l'Université béninoise d'Abomey Galaxi.

En présence du Secrétaire général de la Commission sénégalaise pour l'UNESCO et de la Directrice du BREDA, ils ont dressé un état des lieux des mécanismes de promotion et de protection des droits humains en Afrique, repérant les obstacles à leur mise en œuvre.

À l'issue de cette rencontre, des actions concrètes ont été recommandées aux pays africains telles que la mise en place de partenariats entre la société civile et les gouvernements, le développement d'une coopération régionale dans la recherche, la

création d'un observatoire national pour la transparence électorale dans les pays africains, ou encore l'introduction de l'éducation aux droits de l'Homme dans tous les secteurs d'enseignements.

Plus récemment, les 9 et 10 septembre 2009, les responsables des Écoles associées sénégalaises de l'UNESCO ont été invités à participer à une nouvelle rencontre sur l'éducation aux droits humains, à la paix et à la démocratie, dans le système éducatif sénégalais. Elle avait pour objectif de dégager un diagnostic pédagogique des enseignements dans ce domaine, mais aussi d'amener les enseignants à se prononcer sur les modalités d'enseignements et les équipements nécessaires.

Là encore, des recommandations concrètes ont été formulées en direction des décideurs politiques sur la nécessité d'augmenter les crédits horaires de cet enseignement, de renouveler les méthodes pédagogiques, ou encore de promouvoir les activités péri et para scolaires. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Aliou Ly, [lybous@yahoo.fr](mailto:lybous@yahoo.fr), tél. : +221 77 231 41 83

## ↳ Quels sont les principaux défis du Sénégal, auxquels les sciences sociales et humaines peuvent contribuer à apporter une réponse ?

Les défis sont nombreux, mais deux d'entre eux nous semblent prioritaires en raison de leur caractère structurant et déterminant : la pauvreté et l'égalité des genres.

Personne n'ignore aujourd'hui la contribution des femmes dans l'économie, mais, surtout, leur part extraordinaire dans la survie des ménages. Dans le même temps, on ne peut qu'être frappé par la violence dont elles font l'objet dans l'espace domestique et le non-respect de certains de leurs droits. C'est à mettre en relation avec la nature patriarcale de la société, qui n'est pas fondamentalement remise en cause par les politiques publiques. Les sciences sociales et humaines peuvent justement aider à prendre en compte ces manquements ou défaillances.

Les politiques de l'État sont essentiellement tournées vers la lutte contre la pauvreté à travers les Documents de stratégie

de réduction de la pauvreté (DSRP) et la stratégie de croissance accélérée. Or la pauvreté représente plus que la question du manque d'accès aux ressources ou aux services sociaux de base. C'est justement ce qui permet de saisir les sciences sociales et humaines, à travers des recherches microsociologiques qui interrogent les définitions et perceptions qu'ont les acteurs sociaux de la pauvreté et du bien-être.

## Quel type de collaboration développez-vous avec vos partenaires ?

Au sein de la Commission, nous avons choisi d'intégrer des personnes très actives dans la société civile et dans le monde universitaire, qui viennent nourrir notre réflexion et notre action avec les leçons tirées de leurs expériences. En effet, la Sous-Commission en sciences sociales et humaines ne peut mener son travail sans ce qu'on pourrait appeler ses partenaires « naturels et stratégiques », tels que les universités, les organisations de défense des droits humains, ou encore les associations de femmes. ¶

Propos recueillis par Coraline Bardinat



« La pauvreté représente plus que la question du manque d'accès aux ressources ou aux services sociaux de base. »

# Lutte contre la pauvreté : faire de la jeunesse une priorité

Dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, la Commission sénégalaise accorde une attention particulière à la jeunesse, frange particulièrement vulnérable de la population africaine.

Sur le plan national, l'enjeu est en effet d'importance pour un pays où, en 2005, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) évaluait à 42,2% la part de la population sénégalaise âgée de moins de 15 ans.

Inscrivant systématiquement ses actions dans une approche résolument régionale, la Commission sénégalaise a, par exemple, organisé, du 24 au 27 juin 2003, un séminaire intitulé « Pauvreté en zone CEDEAO : impact et stratégies de réduction des effets sur la jeunesse défavorisée ».

L'objectif de ce séminaire était d'attirer l'attention sur la réalité des jeunes âgés de 15 à 24 ans, en situation de pauvreté, mais aussi favoriser la mise en œuvre de stratégies

pertinentes pour l'atténuation et l'élimination de la pauvreté dans toute l'Afrique de l'Ouest.

Cet atelier a ainsi réuni des économistes, des sociologues, des représentants ministériels, mais aussi des commissions nationales et des clubs pour l'UNESCO, issus de 10 des 15 pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Togo et Sénégal), ainsi que des membres du bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (BREDA).

À l'occasion de cette rencontre, rendue possible par le Programme de participation de l'UNESCO, les expériences de chaque pays de la CEDEAO – tant du point de vue de la société civile que des structures gouvernementales – ont pu être partagées, et un état des lieux de l'impact de la pauvreté sur les jeunes défavorisés a été dressé. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Aliou Ly, [lybous@yahoo.fr](mailto:lybous@yahoo.fr), tél. : +221 77 231 41 83

© Ryan Kendrick / Flickr



## POUR ALLER PLUS LOIN

### OUTIL



#### Guide de la pratique parlementaire

En collaboration avec l'Union interparlementaire, l'UNESCO met à la disposition de toutes les commissions nationales pour l'UNESCO et des membres de son Secrétariat un guide pratique sur les par-

lements, leur mode de fonctionnement et la manière de faire appel à eux. Rédigé en pensant également aux parlementaires, ce manuel contient aussi des informations de base sur le fonctionnement de l'UNESCO et sur les domaines précis dans lesquels les élus nationaux peuvent apporter une contribution utile tels la ratification des instruments normatifs. Les parlementaires sont, en effet, désormais, des partenaires de premier ordre pour les organisations internationales. Sur les quelque 200 États existant dans le monde aujourd'hui, 181 sont dotés d'un parlement. ¶

#### Guide de la pratique parlementaire

24 p., UNESCO/UIP, 2003. ISBN 92-9142-174-X

Pour télécharger ce guide en anglais, en arabe ou en français : <http://unesdoc.unesco.org>

Pour plus d'informations ou pour se procurer la brochure, merci de contacter : [ncp.pts@unesco.org](mailto:ncp.pts@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 18 67

### OUTIL



#### Manuel des commissions nationales pour l'UNESCO

Publié pour la première fois il y a plus de dix ans, il a été remis à jour avec la collaboration et les apports de plusieurs commissions nationales avant d'être présenté

à l'occasion de la 34<sup>e</sup> Conférence générale de l'Organisation, en octobre 2007. Principalement destiné aux personnels des commissions nationales, cet outil peut également s'avérer très utile pour tous les partenaires de la société civile et pour les institutions qui œuvrent dans les domaines de compétence de l'UNESCO. Composé de deux parties rédigées sous forme de fiches pratiques, il présente, tout d'abord, les différentes structures possibles des commissions nationales, leur rôle, leur fonctionnement, leurs partenariats, leurs actions pour faire

connaître l'UNESCO auprès du grand public et les relations qu'elles entretiennent entre elles. Dans une seconde partie, il traite de l'UNESCO dans sa globalité, expliquant ses programmes, ainsi que les moyens dont elle dispose pour les promouvoir. ¶

Manuel des commissions nationales pour l'UNESCO 157 p., UNESCO, 2007. ERC/RSC/NAC/2007/PI/100

Pour télécharger ce guide en anglais ou en français : <http://www.unesco.org/fr/national-commissions>

Pour plus d'informations, merci de contacter : [natcom@unesco.org](mailto:natcom@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 15 52

# Intégration régionale dans la CEDEAO : une collection pour nourrir la réflexion



Neuf des 15 ouvrages rendant compte des séminaires nationaux sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, organisés, entre 2005 et 2008, dans le cadre du programme MOST de l'UNESCO, ont été publiés, par l'éditeur français Karthala, et sont désormais disponibles en librairie.

Fruit d'un vaste projet conduit, entre 2005 et 2008, dans le cadre du programme MOST de l'UNESCO, 9 des 15 ouvrages rendant compte des débats menés dans chacun des pays de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sur la manière dont ces États-nations font face au défi de l'intégration régionale, sont d'ores et déjà disponibles, en français.

Explorant les cas du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo, ces publications entendent contribuer à l'approfondissement de la réflexion sur ce sujet, particulièrement prégnant en Afrique, grâce à leur approche pluridisciplinaire.

Revendiquée comme un facteur de développement incontournable, dans chacun de ces ouvrages, l'intégration des pays membres de la CEDEAO dans cet espace communautaire demeure, en effet, confrontée à la persistance de nombre d'obstacles dont le principal semble être une vision étriquée de l'intégration, arrimée à l'idée restrictive d'État-nation, plutôt qu'à celle d'État fédéral, beaucoup plus généreuse et intégrative.

Les discussions conduites tout au long des séminaires du MOST, entre chercheurs en sciences sociales, société civile et décideurs politiques, que l'on retrouve résumées dans cette série, rendent compte des spécificités et des trajectoires nationales différentes

d'un pays à un autre. Elles révèlent comment l'exiguïté des espaces économiques nationaux, l'étrécissement des marchés, les compétences inégalement réparties en Afrique de l'Ouest, la non maîtrise des technologies de pointe, ou encore l'inexistence d'un fort pouvoir de négociation commercial appellent une véritable coordination des principales activités, en vue d'un développement basé sur une croissance économique soutenue et des mutations sociales profondes.

Les échanges rapportés dans ces publications soulignent ainsi - pour le déplorer - le fait que les États ouest-africains, nouvellement indépendants, ont préféré organiser leurs économies dans des perspectives nationales, aux antipodes d'une optique de complémentarité régionale, même si le commerce, qui est par essence facteur d'intégration et de brassage, a pu atténuer les effets de cette tendance. Il ressort de ces différents ouvrages que les dynamiques et initiatives locales endogènes constituent le socle sur lequel pourrait reposer un approfondissement de l'intégration des économies, des sociétés, et des territoires, du fait qu'elles établissent *de facto* « un pays frontière », c'est-à-dire « un espace géographique à cheval sur les lignes de partage de deux ou plusieurs États limitrophes, où vivent des populations liées par des rapports socio-économiques et culturels ». Les chercheurs, décideurs politiques, acteurs de la société civile et du secteur privé mettent en lumière la manière dont les populations, engagées dans des dynamiques d'échanges sous-régionales, ont fait fi des limites territoriales dans lesquelles les États-nations ont tenté de les confiner. Riches en réflexions qui s'accordent sur la nécessité d'identifier et de lever

les obstacles jalonnant le chemin qui mène à l'intégration, cette série de publications représente, de fait, une importante contribution au défi de l'intégration régionale, mettant en exergue nombre de problématiques qui continuent d'interpeller les dirigeants et les populations d'Afrique de l'Ouest, et qui ont, entre autres, pour noms : nationalisme étroit, égoïsme économique, querelles de leadership politique et conflits internes aux conséquences déstabilisatrices pour la région. ¶

Pour plus d'informations sur ce projet, merci de contacter :

Abdul rahman Lamin, [ar.lamin@unesco.org](mailto:ar.lamin@unesco.org),  
tél. : +233 21 74 08 40

*Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*

**Le cas du Bénin**

John O. Igue (éd.)  
ISBN 2-84586-798-0 / 26 €

**Le cas du Burkina Faso**

Seydou Oumar Kane (éd.)  
ISBN 978-2-8111-0073-5 / 24 €

**Le cas de la Côte d'Ivoire**

Souleymane Yeo (éd.)  
ISBN 978-2-8111-0227-2  
24 € (Format Ebook : 22 €)

**Le cas de la Guinée**

Alpha Mamadou Diallo (éd.)  
ISBN 978-2-8111-0203-6  
22 € (Format Ebook : 20 €)

**Le cas du Ghana**

Kwame A. Ninsin (éd.)  
ISBN 978-2-8111-0166-4 / 19 €

**Le cas du Mali**

Bintou Sanankoua (éd.)  
ISBN 978-2-84586-835-9 / 26 €

**Le cas du Niger**

Maman Waziri Mato (éd.)  
ISBN 978-2-84586-927-1  
26 € (Format Ebook : 23 €)

**Le cas du Sénégal**

Amadou Diop et Aminata Niang Dié (éd.)  
ISBN 978-2-84586-916-5  
26 € (Format Ebook : 23 €)

**Le cas du Togo**

N'buéké Adovi Goeh-Akué (éd.)  
ISBN 978-2-8111-0219-7  
24 € (Format Ebook : 22 €)

## Des « indicateurs » contre le racisme

Une étude sur l'élaboration d'« indicateurs » contre le racisme devait paraître, fin novembre 2009, dans la série des « Documents de discussion » produits par la Coalition européenne des villes contre le racisme.

Cette étude s'inscrit ainsi dans le cadre des efforts de l'UNESCO pour fournir aux villes des outils d'analyse et d'évaluation de la situation locale et des politiques publiques. Elle traitera du cadre juridique de la collecte de données ethniques, ainsi que de la question de la fiabilité et de la faisabilité de ce type d'« indicateurs », proposant un concept et une méthodologie permettant d'harmoniser ces derniers, tout en tenant compte de la spécificité de chaque ville. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter: **Marcello Scarone**,  
[m.scarone@unesco.org](mailto:m.scarone@unesco.org),  
tél. : + 33 1 45 68 41 96

## La sécurité humaine : approche et défis

Restituant la vision de l'UNESCO sur la sécurité humaine, un ouvrage, publié en anglais en 2008, vient de paraître en français. Il rend compte des défis que posent l'extension et l'application de ce concept à des réalités culturelles différentes, mettant en avant la pluralité des approches. ¶

*La sécurité humaine : approche et défis*

Sous la direction de Pierre Sané  
219 p., Éditions UNESCO, 2009  
ISBN 978-92-3-204081-7

Pour télécharger ce livre :  
<http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001837/183764f.pdf>

Pour commander sa version imprimée :  
**Section Sécurité humaine, démocratie et philosophie**, [peace&security@unesco.org](mailto:peace&security@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 45 52





## Deux nouveaux opus dans la série du MOST2 explorant les liens Recherche/Politiques

S'intéressant à la manière dont les organisations internationales construisent des ponts entre la recherche en sciences sociales et les politiques, un nouvel opus de la série « Documents de politiques » du MOST2, constate que les ONG déroulent généralement, dans ce domaine, une compréhension plutôt « conformiste », relevant du « positivisme social ». Il note toutefois que l'accumulation de données scientifiques qui n'abordent pas les conditions de distribution inégales, et/ou de maintien dans un état de dépendance, ne donnera pas lieu à des progrès sociaux considérables.

Un second opus rend compte de l'évolution des référentiels normatifs qui ont façonné les politiques sociales de l'Argentine en comparaison à d'autres États latino-américains, ces 30 dernières années, et s'intéresse particulièrement au basculement du paradigme de développement social induit par les directives d'ajustement structurel, dans les années 80. Basés sur les conclusions des travaux de MOST2, et d'autres programmes du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, cette collection s'adresse aux responsables politiques, aux divers groupes de défense d'intérêts, au monde des affaires et aux média. ¶

**Les organisations internationales et les liens entre la recherche en sciences sociales et les politiques publiques**

MOST2, Documents de politiques/18  
Carlos R.S. Milani  
SHS.2009/WS/8, UNESCO, 2009

**Stratégies de politique sociale et leçons de l'ajustement structurel: Retour sur l'expérience argentine dans l'horizon latino-américain**

MOST2, Documents de politiques/19  
Susana Peñalva  
SHS.2009/WS/11, UNESCO, 2009

## Quelle Europe pour les enfants migrants ?

Restituant Les débats d'une conférence organisée, en France, en octobre 2007, sous le patronage de l'UNESCO, un ouvrage sur la situation des enfants migrants seuls en Europe paraîtra, début 2010, en anglais, aux Éditions UNESCO. Analysant l'attitude des pays européens, le contexte social d'origine des mineurs et les raisons de leur exil, ce livre entend alimenter un débat constructif entre praticiens, universitaires, et professionnels de l'enfance à la recherche de solutions juridiques et sociales cohérentes faisant prévaloir les droits de l'enfant sur la stricte application des règles de contrôle des flux migratoires. ¶

**Migrating alone. Unaccompanied and separated children's migration to Europe**

Sous la direction de Jyothi Kanics, Daniel Senovilla Hernández et Kristina Touzenisde

Pour commander ce livre :  
Éditions UNESCO  
publishing.promotion@unesco.org,  
fax. : +33 1 45 68 57 39  
<http://publishing.unesco.org>

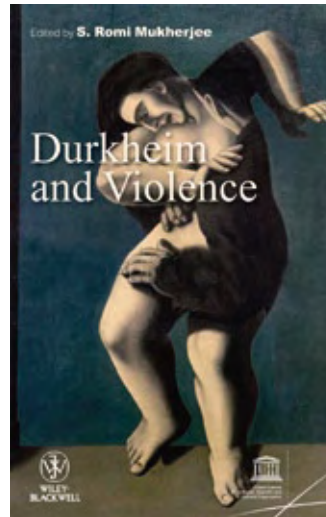


## Une contribution de l'UNESCO au combat mondial contre le racisme

Une brochure, parue en septembre 2009, rend compte de la manière dont l'UNESCO a contribué à la lutte mondiale contre la discrimination raciale, dans le cadre de sa « Stratégie intégrée contre le racisme », depuis la Conférence qui s'était tenue à Durban (Afrique du Sud), en 2001. ¶

Pour se procurer cette brochure (en français ou en anglais), merci de contacter :  
Marcello Scarone, [m.scarone@unesco.org](mailto:m.scarone@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 41 96

# Gouvernance urbaine, violence et pauvreté à la Une de la RISS



**Tous publiés en anglais, les 3 derniers numéros de l'année de la Revue internationale des sciences sociales (RISS) explorent des problèmes parmi les plus pressants pour nos sociétés contemporaines, multipliant les points de vue et livrant de nombreuses études de cas.**

La Revue internationale des sciences sociales (RISS), créée il y a 60 ans par l'UNESCO, consacre ses derniers numéros de l'année à trois thèmes-phares en sciences sociales et humaines : la gouvernance urbaine, la pauvreté et la violence. Chacun des numéros est piloté par un spécialiste reconnu de ces questions et fait appel à la collaboration de chercheurs du monde entier, diversifiant ainsi les sources et les angles pour enrichir les débats. Les articles traitent notamment de l'Argentine, de l'Autriche, du Brésil, du Botswana, du Burkina Faso, du Canada, de la Chine, de Cuba, de l'Érythrée, du Maroc, de la République dominicaine, de la Roumanie, du Sénégal, de la Suède, de la Suisse et de la Tanzanie.

Consacré à la gouvernance urbaine, le numéro 193 porte une attention particulière au bilan du projet

MOST « Ville, environnement et genre » (1996-2002), questionne le concept de ville et la diversité de ses formes, et étudie plus précisément l'interdépendance croissante des niveaux régional, national et local, et ses répercussions sur la recherche d'une bonne gouvernance. Il analyse les transformations urbaines contemporaines à la lumière de trois défis majeurs : l'insécurité, la tertiarisation et l'informalisation des structures urbaines, autant de gageures qui imposent un questionnement et un renouvellement total de nos outils d'analyse.

Le numéro 194 s'attaque à l'analyse de la pauvreté considérée comme une violation des droits humains. Il s'appuie sur des expériences locales de réduction de la pauvreté et présente des études de cas en Érythrée et au Zimbabwe, en Argentine, et au Botswana. Un article de fond est également consacré au VIH/Sida et à son incidence sur les populations vulnérables comme les personnes âgées pauvres.

Le dernier numéro spécial de l'année, *Durkheim et la violence*, commémore le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance d'Émile Durkheim. Pour piloter ce numéro, la RISS a fait appel à S. Romi Mukherjee, Secrétaire général de la Société Française d'Études Durkheimiennes, qui se place dans une optique résolument moderne et offre un nouvel éclairage radical sur l'un des problèmes les plus pressants de notre époque : la violence.

Ce sujet est abordé à travers la question de la torture à Abou Ghraïb, du suicide médiatisé, de la guerre comme paroxysme, du sens du pouvoir, du sacré et de la religion. La richesse des contributions tient à leur interdisciplinarité et à la qualité des experts en sociologie, en théorie politique, en philosophie et en histoire des religions qui ont contribué à ce numéro. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :  
John Crowley, [j.crowley@unesco.org](mailto:j.crowley@unesco.org),  
tél. : +33 1 45 68 38 28  
Site web : [www.unesco.org/shs/issj](http://www.unesco.org/shs/issj)

## Action de l'UNESCO contre la pauvreté : au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Sénégal

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (17 octobre), l'UNESCO organisera, les 26 et 27 octobre, à Abidjan (Côte d'Ivoire), une formation à l'approche par les droits humains de la lutte contre la pauvreté.

Cette formation bénéficiera aux fonctionnaires et acteurs ivoiriens impliqués dans l'élaboration et la révision du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), qui lie ce pays aux partenaires extérieurs du développement, dont le FMI et la Banque mondiale.

Les 28 et 29 octobre, une consultation nationale portant sur la même problématique sera co-organisée avec le ministère du Développement de ce même pays, depuis lequel l'UNESCO lancera, le 30 octobre, un projet de recherche intitulé « Crise financière : repenser le modèle de lutte contre la pauvreté à l'aune des droits humains ». Comme son nom l'indique, l'objectif de ce projet est de mesurer l'impact de la crise sur les plus démunis, sous l'angle des droits humains, afin d'alerter de manière précoce sur les situations à risque, et de produire des recommandations susceptibles d'être reprises dans les DSRP en cours d'élaboration dans les pays concernés par l'étude : le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Enfin, une réunion internationale ayant pour thème « La pauvreté saisie par les droits humains : commentaires pour validation des documents d'orientations stratégiques », sera organisée, en décembre 2009, au siège de l'UNESCO, à Paris (France). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Chifa Tekaya, [c.tekaya@unesco.org](mailto:c.tekaya@unesco.org), tél. : +33 1 45 68 47 20

### RESTONS EN CONTACT !



[www.unesco.org/shs](http://www.unesco.org/shs)

# AGENDA

## OCTOBRE

### 1-2 octobre

Réunion du Jury international du Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence. Paris, France. ([v.volodine@unesco.org](mailto:v.volodine@unesco.org))

### 1-2 octobre

Réunion régionale d'experts sur le rôle de l'État dans le développement social des États arabes. Beyrouth, Liban. ([s.sugita@unesco.org](mailto:s.sugita@unesco.org))

### 1-3 octobre

6<sup>e</sup> Forum UNESCO de la jeunesse. Paris, France. ([g.elkhoury@unesco.org](mailto:g.elkhoury@unesco.org))

### 5-6 octobre

Réunion de travail technique du Comité de pilotage de la Coalition des villes africaines contre le racisme et la discrimination. Windhoek, Namibie. ([m.scarone@unesco.org](mailto:m.scarone@unesco.org))

### 5-8 octobre

2<sup>e</sup> réunion du Forum des ministres du Développement social d'Afrique de l'est. Bujumbura, Burundi. ([y.matuturu@unesco.org](mailto:y.matuturu@unesco.org))

### 26-28 octobre

2<sup>e</sup> session de la Conférence des États Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport, Paris, France. ([p.marriott-lydoy@unesco.org](mailto:p.marriott-lydoy@unesco.org))

### 26-30 octobre

Série d'événements dans le cadre du programme de l'éradication de la pauvreté. Abidjan, Côte d'Ivoire. ([c.tekaya@unesco.org](mailto:c.tekaya@unesco.org))

### 29-30 octobre

Conférence organisée dans le cadre de la Coalition internationale des villes contre le racisme. Bandung, Indonésie. ([d.macer@unesco.org](mailto:d.macer@unesco.org)) et ([k.guse@unesco.org](mailto:k.guse@unesco.org))

### 31 octobre-3 novembre

Conférence sur « La responsabilisation de la société civile dans les politiques urbaines : Pour qui ? Pour quels projets ? ». Porquerolles, France. ([b.colin@unesco.org](mailto:b.colin@unesco.org))

## NOVEMBRE

### 2 novembre

Journées anatoliennes de bioéthiques. Edirne, Turquie. ([h.tenhave@unesco.org](mailto:h.tenhave@unesco.org))

### 4-6 novembre

Réunion régionale sur les meilleures pratiques dans les politiques et les programmes de jeunesse en Amérique latine et dans les Caraïbes. Colima, Mexique. ([g.elkhoury@unesco.org](mailto:g.elkhoury@unesco.org))

### 7-10 novembre

Événements du Forum Horizon de la Grande Corne (FHGC). Djibouti, Djibouti. ([c.maresia@unesco.org](mailto:c.maresia@unesco.org))

### 9-10 novembre

Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement. Pathumthani, Thaïlande. ([d.macer@unesco.org](mailto:d.macer@unesco.org))

### 10 novembre

Journée mondiale de la Philosophie : colloque à l'occasion de la parution du livre *Philosophie d'ailleurs*. Paris, France. ([m.goucha@unesco.org](mailto:m.goucha@unesco.org))

### 12 novembre

Journée mondiale de la Philosophie : colloque « Les philosophes et la crise ». Paris, France. ([m.goucha@unesco.org](mailto:m.goucha@unesco.org))

### 16 novembre

Journée internationale de la Tolérance : cérémonie de lremise du Prix UNESCO-Madanjeet Singh 2009 pour la promotion de la tolérance et de la non-violence. Paris, France. ([s.lazarev@unesco.org](mailto:s.lazarev@unesco.org))

### 16-18 novembre

Réunion de formation sur les méthodes de travail du programme ABC. Nairobi, Kenya. ([h.tenhave@unesco.org](mailto:h.tenhave@unesco.org))

### 18-19 novembre

Journée mondiale de la Philosophie : série d'événements. Paris, France. ([m.goucha@unesco.org](mailto:m.goucha@unesco.org))

### 18-19 novembre

Journée mondiale de la Philosophie : série d'événements. Moscou, Fédération de Russie. ([m.goucha@unesco.org](mailto:m.goucha@unesco.org))

### 19-20 novembre

Réunion du Forum des ministres du Développement social des Caraïbes. Kingston, Jamaïque. ([c.golden@unesco.org](mailto:c.golden@unesco.org))

### 20 novembre

Journée mondiale de la Philosophie : série d'événements. Moscou, Fédération de Russie. ([m.goucha@unesco.org](mailto:m.goucha@unesco.org))

### 23-25 novembre

16<sup>e</sup> session du Comité International de Bioéthique (CIB). Mexico, Mexique. ([h.tenhave@unesco.org](mailto:h.tenhave@unesco.org))

### 26-28 novembre

Conférence conjointe Commission européenne – UNESCO sur le renforcement des capacités en bioéthique (JACOB). Mexico, Mexique. ([h.tenhave@unesco.org](mailto:h.tenhave@unesco.org))

### 27-28 novembre

Forum Iberoamericana. Estoril, Portugal. ([g.elkhoury@unesco.org](mailto:g.elkhoury@unesco.org))

### Fin Novembre

Réunion technique pour la finalisation/validation des documents légaux pour le Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre, et la construction de la paix dans la région africaine des Grands Lacs, et la validation des termes de références des centres nationaux associés, basés en RDC. Zanzibar, République de Tanzanie. ([c.tekaya@unesco.org](mailto:c.tekaya@unesco.org))

## DÉCEMBRE

### 2-4 décembre

Formation des membres du Comité national de bioéthique. Abidjan, Côte d'Ivoire. ([h.tenhave@unesco.org](mailto:h.tenhave@unesco.org))

### 7-9 décembre

1<sup>re</sup> réunion du Forum permanent de dialogue arabo-africain (PFAAD) sur la démocratie et les droits humains. Le Caire, Égypte. ([m.goucha@unesco.org](mailto:m.goucha@unesco.org))

### 7-11 décembre

3<sup>e</sup> Université d'été du MOST pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Santo Domingo, République dominicaine. ([j.carranza@unesco.org](mailto:j.carranza@unesco.org))

### 9-11 décembre

Réunion d'experts sur la pauvreté. Paris, France. ([c.tekaya@unesco.org](mailto:c.tekaya@unesco.org))

### 9-11 décembre

Célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Paris, France. ([k.guse@unesco.org](mailto:k.guse@unesco.org))

### 10-11 décembre

Dialogue régional et atelier sur la paix et la sécurité humaine en Asie et dans le Pacifique. Yunnan, Chine. ([s.sophia@unesco.org](mailto:s.sophia@unesco.org))

### 10-12 décembre

Congrès international de bioéthique. Shanghai, Chine. ([h.tenhave@unesco.org](mailto:h.tenhave@unesco.org))

### 12-13 décembre

3<sup>e</sup> table ronde conjointe UNESCO-Université de Kumamoto sur la bioéthique : « Qu'est-ce que le médical ? ». Kumamoto, Japon. ([d.macer@unesco.org](mailto:d.macer@unesco.org))

### 14-15 décembre

1<sup>res</sup> Assises du Réseau International de femmes philosophes parrainé par l'UNESCO. Paris, France. ([m.goucha@unesco.org](mailto:m.goucha@unesco.org))